



**HAL**  
open science

# Un scel en bronze de Q. Iulius Priscus sur la villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) et la question de la fonction de ce type d'objet en Gaule narbonnaise

Stéphane Claude Mauné, Jordan Latournerie

## ► To cite this version:

Stéphane Claude Mauné, Jordan Latournerie. Un scel en bronze de Q. Iulius Priscus sur la villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) et la question de la fonction de ce type d'objet en Gaule narbonnaise. Des objets et des hommes, Études offertes à Michel Feugère, 71, Editions Mergoïl, pp.659-689, 2021, Instrumentum. <halshs-03443694>

**HAL Id: halshs-03443694**

**<https://shs.hal.science/halshs-03443694v1>**

Submitted on 7 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Un scel en bronze de Q. Iulius Priscus dans la villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) et la question de la fonction de ce type d'objet en Gaule narbonnaise

---

STÉPHANE MAUNÉ AVEC LA COLLABORATION DE JORDAN LATOURNERIE

---

## Résumé

La découverte, en juillet 2019, sur la villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) d'un scel en bronze portant sur une ligne les *tria nomina* de Q. Iulius Priscus permet de compléter la liste des attestations sur céramiques et petits objets de ce personnage, considéré comme le propriétaire/fondateur de ce centre domanial et de l'atelier de potiers attenant. De nombreux scels ont déjà été signalés (Feugère 2008) en Narbonnaise, en particulier dans la région de Narbonne-Béziers. Toutefois, c'est la première fois qu'un tel document — qui plus est trouvé en contexte stratigraphique — livre un nom de personnage dont la fonction et le statut sont si clairement établis.

Après une présentation générale du complexe domanial de Saint-Bézard, sont rappelés la liste et le contenu des documents mentionnant le nom de Q. Iulius Priscus. À la suite de la présentation du scel et de la description de son contexte de découverte, est ensuite dressée la liste des parallèles connus, puis est abordée la question de la fonction de ces objets particuliers. Enfin, est analysé l'apport de ces documents à la connaissance des pratiques socio-économiques du Haut-Empire en Gaule narbonnaise.

L'hypothèse retenue est en effet de considérer ces objets comme des scels de bourses contenant du numéraire, liées notamment à la gestion des ressources financières des propriétés rurales mais aussi aux échanges commerciaux et financiers.

## Abstract

The discovery, in July 2019, in the villa of Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) of a bronze « scel » on a line of the *tria nomina* of Q. Iulius Priscus completes the list of attestations on ceramics and small objects of this personage, considered as the owner/founder of this rural estate and the adjoining potters' workshop. Numerous « scels » have already been reported (Feugère 2008) in Gallia Narbonnensis, particularly in the Narbonne-Béziers area. However, this is the first time that such a document - moreover found in a stratigraphic context - gives a name to a personage whose function and status are so clearly established.

After a general presentation of the Saint-Bézard estate complex, the list and contents of the documents mentioning the name of Q. Iulius Priscus are recalled. Following the presentation of the « scel » and the description of its context of discovery, a list of known parallels is then drawn up, and the question of the function of these particular objects is addressed. Finally, the contribution of these documents to the knowledge of the socio-economic practices of the High Roman Empire in Gallia Narbonnensis is analysed.

The hypothesis adopted is in fact to consider these objects as « scels » of exchange containing numeraire, linked in particular to the management of financial resources of rural dwellings but also to commercial and financial exchanges.

Traduction : O. Tiago Seoane

*Mots clefs : Gaule Narbonnaise, Haut-Empire, épigraphie, scel, économie, échanges.*  
*Keywords : Gallia Narbonensis, early roman empire, epigraphy, « scel », economy, trade.*

## INTRODUCTION

Les très nombreuses *villae* du Haut-Empire qui parsèment la Gaule narbonnaise et ont été détectées depuis plusieurs décennies par le biais de programmes de prospections au sol constituent, comme dans bien d'autres régions de l'Empire, une part importante du réseau des établissements ruraux qui exploitaient les campagnes (par ex. : Brun, Borréani 1999 ; Buffat 2011 ; Gilles 2016 ; Mauné 1998 ; Scrinzi 2014). La multiplication des fouilles et une attention toujours plus grande portée aux données relatives à leurs productions agricoles permettent, dans cette province et principalement sur sa frange méridionale, de mieux appréhender quels furent les ressorts de leur développement économique entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. et le III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., en premier lieu le vin comme le montrent bien des travaux récents (Brun 2005 ; Carrato 2017). Le rôle des élites, qu'elles soient d'origine italienne ou indigène, dans l'apparition et l'épanouissement de ces centres domaniaux est également bien cerné grâce aux données épigraphiques, essentiellement funéraires (Christol 2010, 467-482 ; Leveau 2013). Cependant, très peu de ces centres domaniaux ayant été fouillés de façon extensive et exhaustive, le nombre de cas avérés où il est possible de connaître l'identité du fondateur ou de l'un des propriétaires successifs et donc de croiser informations archéologiques et épigraphiques, reste extrêmement limité, voire rarissime. Par ailleurs, la question de la gestion, directe ou indirecte de ces grands domaines reste un vaste champ d'interrogations — malgré Martin 1971 et 1974 qui donne un cadre général tiré des textes — tout comme celle relative aux instruments liés à leur gestion. Dans cette perspective qui est celle de s'interroger sur ces questions complexes, la *villa* de Saint-Bézard, parce qu'elle a livré une abondante série de documents d'épigraphie mineure, constitue une étude de cas susceptible d'éclaircir certaines pratiques, dans un horizon chronologique correspondant à la période centrale de l'époque julio-claudienne. Parmi ces documents, un scel en bronze qu'il faut mettre en parallèle avec toute une série d'objets du même type trouvés ailleurs pourrait renvoyer à des opérations de gestion financière courante.

### 1- SAINT-BÉZARD : UNE VILLA ET SON ATELIER DE POTIERS

Le complexe gallo-romain de Saint-Bézard se trouve dans la moyenne vallée de l'Hérault, entre Lodève et Agde, à moins de 2 km du fleuve Hérault et à 500 m de la voie romaine permettant depuis *Cessero*/Saint-Thibéry et la voie domitienne, de rejoindre *Condatomagos*/Millau

et *Segodunum* /Rodez situés en Aquitaine orientale (Fig. 1). Il associe un vaste atelier de potiers, actif entre le début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. et le courant du IV<sup>e</sup> s., et une *villa* occupée jusqu'au milieu du V<sup>e</sup> s. Les bâtiments antiques sont installés à une altitude de 50 m, sur une large terrasse située au pied de la coulée volcanique des Potences et qui domine, sur sa rive droite, la rivière Dourbie, affluent de l'Hérault. Ce petit cours d'eau, qui faisait, au Moyen-Âge, limite entre les évêchés de Lodève et de Béziers, est considéré comme la frontière des cités latine et romaine

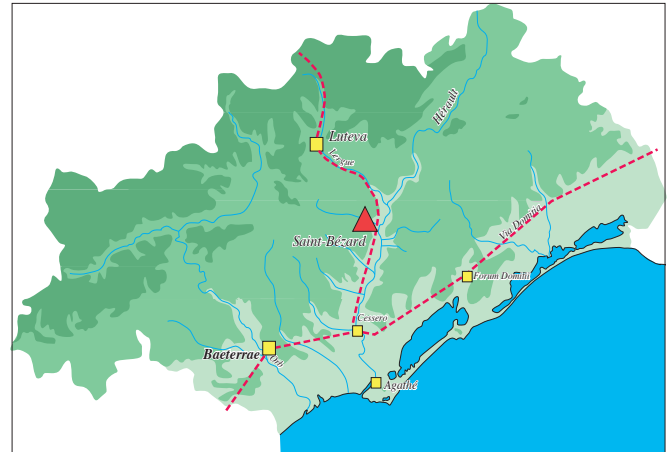


Fig. 1 - Localisation de la villa et de l'atelier de potiers de Saint-Bézard (Aspiran) dans le département actuel de l'Hérault. Fond de carte I. Bermond, DAO S. Mauné.

de *Luteva* et de *Baeterrae* (Chalon 2013).

L'atelier a bénéficié entre 1971 et 1975 de plusieurs campagnes de fouille de sauvetage (Genty, Fiches 1978) et a fait l'objet, entre 2005 et 2013, puis depuis 2019, d'une fouille programmée de grande ampleur (Fig. 2)<sup>1</sup>.

La phase 1, la mieux connue, qui s'étend des années 5/10 ap. J.-C. jusqu'à la fin de la seconde décennie du I<sup>er</sup> s., est marquée par la construction de plusieurs fours qui fonctionnent de façon plus ou moins simultanée et servent à la cuisson de terres cuites architecturales, de *dolia*, d'amphores vinaires et de céramiques à pâte claire (Durand 2007 ; Mauné, Duperron 2012). À partir du début des années 20 ap. J.-C. (Phase 2), les potiers ajoutent à leur répertoire des céramiques à paroi fine et des sigillées de mode C. Cette phase va s'étendre jusqu'au tout début des années 40 (Mauné *et al.* 2006).

La *villa*, très partiellement dégagée en 1978 est, depuis 2006, explorée sur plusieurs milliers de m<sup>2</sup> (Mauné, Carrato 2012). Après une interruption entre 2014 et 2018, la fouille a repris en 2019 avec pour objectif le dégagement et l'étude exhaustifs de cet ensemble exceptionnel.

Fondée dans les années 10 ap. J.-C., elle présente un plan

<sup>1</sup> Cette opération de l'UMR5140 ASM du CNRS (Montpellier) est financée par le Ministère de la Culture (SRA Occitanie), le LabEx Archimède-Montpellier, le CNRS, le Département de l'Hérault, la Région Languedoc Roussillon/Occitanie, la Commune d'Aspiran et le Club Archéologique de Montagnac-Pézenas.

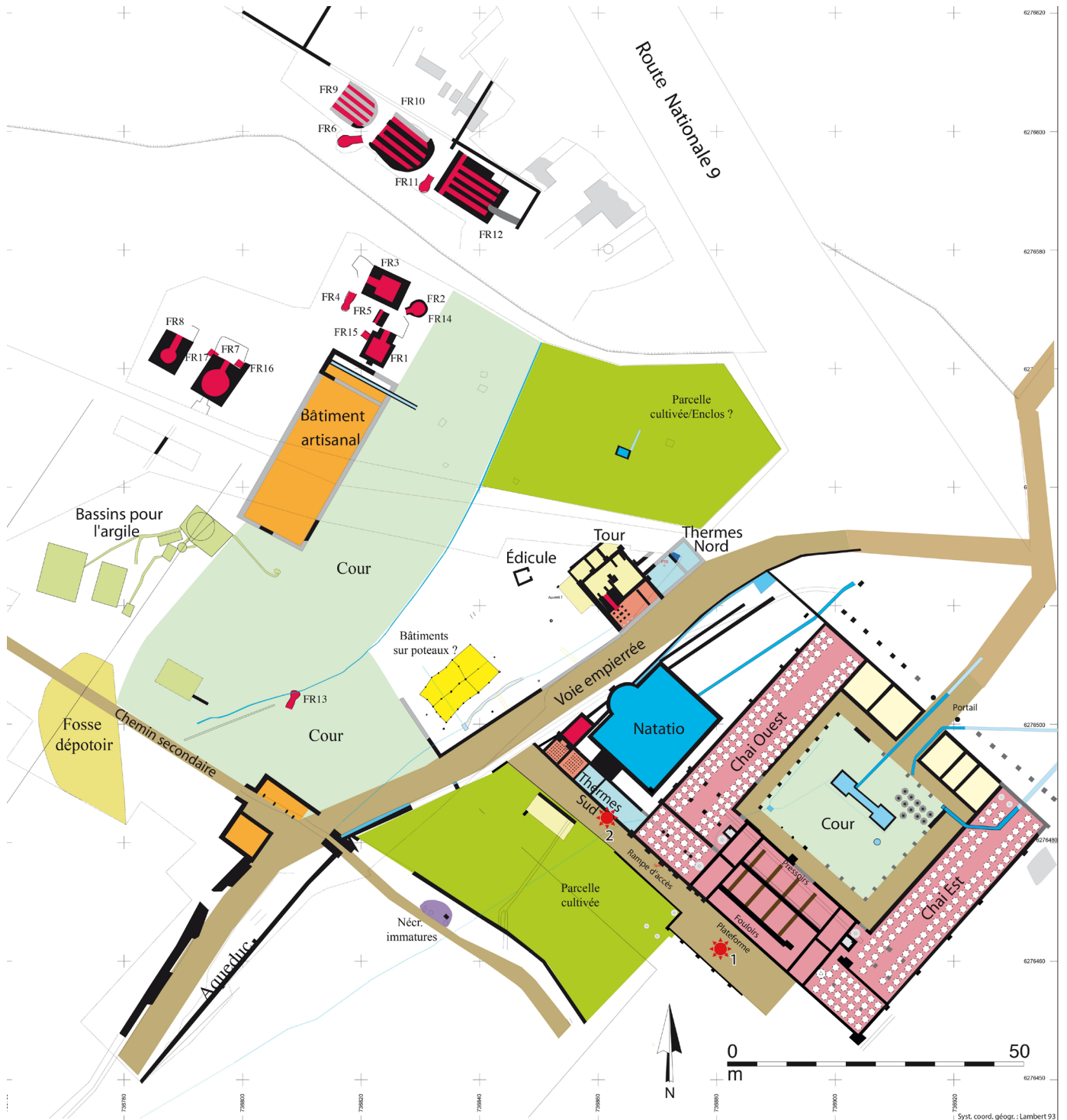


Fig. 2 - Plan général provisoire de la villa et de l'atelier de potiers de Saint-Bézar (Aspiran). État des fouilles programmées de juillet 2019. Relevés G. Marchand, S. Mauné, S. Sanz et Ch. Carrato ; DAO Ch. Carrato et S. Mauné © CNRS del.

masse rectangulaire de 49 x 51,50 m, comportant une grande cour centrale à péristyle, dont le premier niveau (rez-de-chaussée) était, sur trois de ses quatre côtés entièrement voués à la production de vin (Mauné 2010 ; Carrato 2017, 380-390). L'organisation très aboutie de la chaîne de transformation et la taille des chais pouvant accueillir près de 300 *dolia* d'environ 14/15 hectolitres, soit une capacité de stockage maximale d'environ 4500 hectolitres, illustrent les débuts de la viticulture de rapport en Gaule narbonnaise. On se trouve là en effet en présence de l'une des plus anciennes *villae* vinicoles attestées dans

cette province où plus d'une centaine d'établissements ruraux d'époque romaine ont bénéficié de fouilles (Carrato 2017, catalogue). Les chais, ont fonctionné pendant près de 300 ans avant d'être abandonnés à la fin du III<sup>e</sup> s. (Fig. 3). Ils constituent l'archétype architectural des grands entrepôts vinicoles à *dolia* qui vont se multiplier dans la province de Narbonnaise à partir des années 40/50 ap. J.-C. L'intérêt de ces grands bâtiments était multiple : ils permettaient un stockage de grande ampleur, très fonctionnel ; ils assuraient, grâce à l'épaisseur de leurs murs et à l'absence de fenêtre, une



Fig. 3 - Vue générale du chai occidental de la villa (fouille 2010) prise de l'ouest avec au premier plan la grande natation flavienne. Cl. S. Mauné © CNRS del.

température intérieure moyenne constante ; enfin, ils étaient équipés de grands espaces de stockage en R+1, offrant une surface utile importante, notamment pour les céréales et/ou les fenaisons.

L'absence apparente de pièces résidentielles dans cet ensemble architectural apparaît comme une particularité originale. Habituellement en effet, les établissements vinicoles d'ampleur connus en Gaule narbonnaise entre l'époque d'Auguste et les années 70 ap. J.-C. disposent souvent de deux cours dont l'une est, en général, associée à une *pars urbana* de plain-pied. L'hypothèse la plus plausible est de restituer des pièces de vie au-dessus de l'aile centrale. C'est là que se trouvaient les installations nécessaires à la production de vin : salle des fouloirs et pièce abritant quatre grands pressoirs à levier, dont les murs, très solidement fondés, pouvaient aisément supporter un ou deux étages accueillant un appartement résidentiel disposant d'une vue imprenable sur la campagne environnante (Fig. 4).



L'enrichissement apporté par la vente du vin s'est Fig. 4 - Vue générale aérienne de l'aile centrale de la villa (2019) avec les différents espaces techniques vinicoles. Cl. V. Lauras-Globedrone © CNRS del.

traduit rapidement, dans les années 30 ap. J.-C., par la construction d'une aile thermale et la mise en place, entre la voie qui traverse le complexe et le chai occidental, d'une grande cour d'exercice (palestre). La campagne de fouille de l'été 2020 a permis de corroborer l'hypothèse de la présence d'une *pars urbana* dans les étages de l'aile centrale vinicole grâce à la découverte d'une grande fontaine à deux bassins opposés reliés par un canal, peut-être un nymphée. Cet ensemble assez exceptionnel en contexte rural, situé au centre de la cour à péristyle qu'il monumentalisait, semble dater, dans l'état actuel des recherches, des années 30/40 ap. J.-C. Plus tard, à l'époque flavienne, seront édifiés à 100 m au nord, un aqueduc et une grande *natatio* extérieure de 280 m<sup>2</sup> ainsi qu'une tour abritant des petits thermes et une cuisine/boulangerie (Mauné, Carrato 2013).

## 2- QUINTUS IULIUS PRISCUS, FONDATEUR/ PROPRIÉTAIRE DU COMPLEXE DOMANIAL DE SAINT-BÉZARD

Les données matérielles recueillies et l'analyse des timbres de la quinzaine de potiers d'époque julio-claudienne présents sur place conduisent à identifier cette villa comme un centre domanial, crée de façon *ex-nihilo* au tout début du I<sup>er</sup> s. par un italien, *Quintus Iulius Priscus* vraisemblablement originaire de *Puteoli*/Pouzzoles, grande ville portuaire située au nord de Naples (Campanie) (Mauné, Carrato 2012).

La documentation recueillie lors des fouilles comprend plusieurs supports distincts portant le nom de ce personnage. Ils sont décrits dans l'ordre chronologique de leur découverte pour mieux appréhender l'évolution progressive des connaissances et les interrogations qu'ils ont suscitées.

### 2.1. Des timbres sur sigillées de mode C locales

En 1978, P.-Y. Genty et J.-L. Fiches avaient souligné que parmi la dizaine de potiers alors connue dans l'atelier par une riche série de timbres sur céramiques sigillées locales, produites entre les années 20-40 ap. J.-C., se détachait *Quintus Iulius Pri(...)*, seul personnage disposant de la citoyenneté romaine comme l'indiquaient les *tria nomina* de ses estampilles (Genty, Fiches 1978). Nos regrettés collègues avaient alors développé le *cognomen* en *Pri(mus)*. La chronologie de cette production avait été largement confirmée par les recherches ultérieures, menées en particulier autour du four à sigillée en 2005 et 2006 (Mauné et al. 2006).

On disposait en 2019 de 100 exemplaires de timbres sur sigillée locale au nom de ce personnage, parmi les 435

enregistrés dans l'emprise de l'atelier et de la villa. Deux types de cartouches distincts sont attestés (Fig. 5).

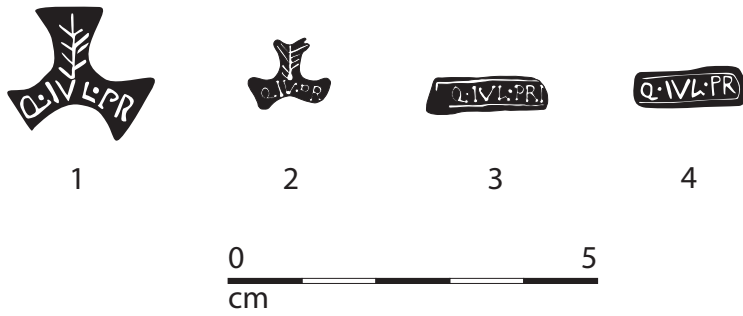


Fig. 5 - Timbres de Q. Iulius Pri(scus) sur sigillée de l'atelier de Saint-Bézard. Dessin et DAO équipe de fouille © CNRS del.

Le premier, de forme trilobée avec palme verticale dans le lobe supérieur présente quatre variantes : Q•IV•P (lettres simples) et Q•IVL•P (avec lettres bouletées) ; Q•IVL•PR. (lettres simples) et Q•IV•PR (avec lettres bouletées) (Genty, Fiches 1978, 84, Lescure 2009, 43).

Le second, de forme rectangulaire avec ligne encadrant le texte, a seulement deux variantes : Q•IVL•PRI (avec lettres bouletées) et Q•IVL•PR (lettres simples).

L'association de cartouches trilobés avec une palme est uniquement connue dans le groupe arétin d'Ateius, chez Pupius et Volusus (Genty, Fiches 1978, 85) et c'est l'un des arguments forts, avec la typologie des vases locaux, qui avait fait qualifier les sigillées d'Aspiran de « production italianisante ». De fait, Saint-Bézard n'a jamais été considéré comme un centre de production satellite de la Graufesenque mais plutôt comme un atelier jalon (Genty 1986). Il faut également préciser que l'utilisation de la petite excroissance circulaire visible à l'extrémité de chaque lettre de certains poinçons/timbres, se retrouve uniquement, en Italie, chez des potiers de Pouzzoles/Puteoli, en Campanie comme le montre bien l'examen des notices des timbres italiques du corpus d'Oxé & Comfort (1968). Pour donner plus de poids à l'hypothèse d'une origine campanienne de ce personnage, il est par ailleurs nécessaire de rappeler, même si ce gentilice est l'un des plus répandus dans le monde romain, que des *Iulii* sont attestés à Pouzolles sur des timbres sur sigillée : IVLIVS VMBR[...] (O. C. 850-851), IVLIVS (O. C. 838) et M. IVLIVS (O. C. 853).

La pratique du bouletage des lettres se rencontre également, à Aspiran, sur les timbres de Vitulus qui produisait une grande partie de la sigillée d'Aspiran<sup>2</sup>. Par ailleurs, ce potier a également utilisé sur certains de ses poinçons, des lignes perlées encadrant, à l'horizontale ou à la verticale, son nom (Fig. 6). Il doit être considéré comme le ou l'un des personnages qui ont construit le four 6 pour la production de céramique sigillée. Un graffiti avant cuisson VIT(ulus) a en effet été inscrit sur l'une des tubulures de cette unité de cuisson, retrouvées dans ses niveaux d'abandon (Mauné et al. 2006). Vitulus était également l'un des quatre potiers, parmi la quinzaine connue dans l'atelier, qui tournaient des coupes à décor moulé Drag. 29a et sans doute faut-il lui attribuer l'un des trois groupes décoratifs mis en évidence par l'étude des associations de poinçons, réalisée par P.-Y. Genty. Il est présent pendant la vingtaine d'années qu'a duré la production puisque l'on retrouve aussi son timbre sur une coupe Drag. 29a tardive montrant un décor moderniste pour l'époque (Fig. 7)<sup>3</sup>.

Ce potier, fécond et inventif, était, à Puteoli, esclave de N. Naevius Hilarius, comme l'indiquent des timbres sur sigillée recueillis anciennement dans ce centre de production. Il signait seul sa production — VITVLI ou VITLI (O. C. 1110) — ou bien avec la mention de son lien de dépendance avec son maître : VITLVS / NAEV(i) (O. C. 1109). Sa présence à Aspiran implique qu'il a été vendu ou bien que la liberté lui a été accordée par son maître mais dans ce cas, il est étrange qu'il n'ait pas fait figurer ses *tria nomina* d'affranchi<sup>4</sup>. On retiendra que Vitulus était probablement un *offinator*, c'est-à-dire un potier chef d'équipe occupant, au sein de l'atelier de Saint-Bézard, une place centrale, et ce pendant les vingt années durant lesquelles de la céramique sigillée fut produite sur place.

2 Laetus, Capito/Capitus, Carus et Quartus font également figurer, sur une partie de leurs poinçons, des lettres bouletées. Le premier est originaire de Barcino en Tarraconaise et cette pratique semble donc s'inscrire dans la volonté de s'intégrer parfaitement dans le groupe des artisans spécialisés qui travaillait dans l'atelier.

3 Mise au jour dans les thermes sud (US3036), elle est datée de la fin des années 30 ap. J.-C. et présente une frise comportant des poinçons d'animaux libres (aigle, volatile et lièvre, à droite), surmontée d'un bord formé de deux lobes guillochés de hauteurs inégales, qui équipe en principe la variante b, apparaissant au début des années 40 ap. J.-C.

4 Il est probable qu'il aurait alors adopté comme dénomination N. Naevius Vitulus, selon l'usage romain (cf. Fabre 1981, 105-111).

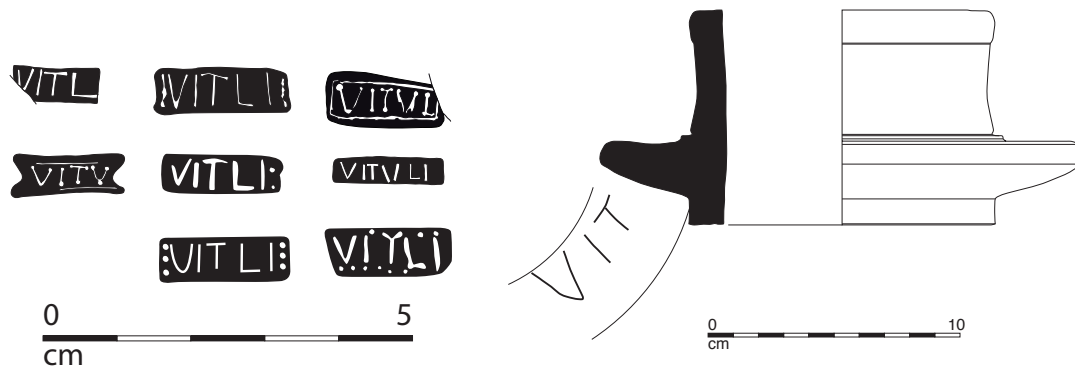


Fig. 6 - Timbres de Vitulus sur sigillée et conduit de four avec graffiti de l'atelier de Saint-Bézard. Dessin et DAO équipe de fouille © CNRS del.

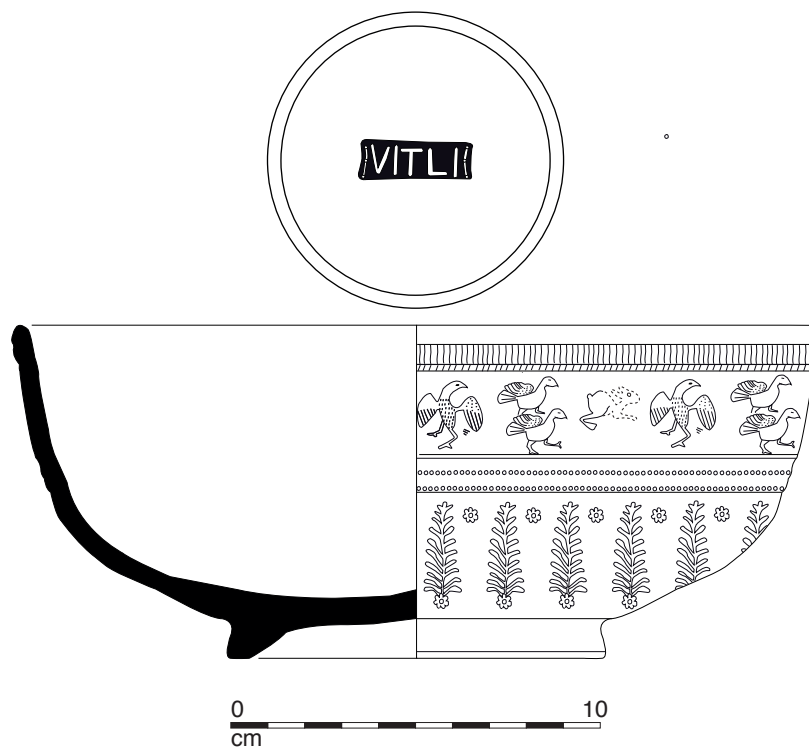


Fig. 7 - Coupe Drag. 29a en sigillée locale (US3036) avec le timbre de Vitulus. Dessin L. Rouvière, DAO S. Mauné © CNRS del.

## 2.2. Un timbre sur dolium local

En 2005, a été recueilli, lors de la fouille de la fondation de l'un des murs du grand four 12, un fragment de timbre sur *dolium* [---]PRIS (Fig. 8). La pâte de ce fragment de col est en tout point semblable à celle des très nombreux fragments de *dolia* mis au jour dans cette zone en 2005 et 2006 et qui sont, comme l'indique la présence de surcuits caractéristiques, d'origine locale. Ce timbre fut rapidement mis en relation avec un exemplaire inédit, mieux conservé [Q•] 'IV'L•PRIS (Mauné *et al.* 2006), trouvé par l'abbé Maistre en 1970, à la surface de l'établissement gallo-romain de Pétout (Sallèles-du-Bosc), situé entre Aspiran et Lodève, le long de la voie *Cessero/Segodunum*. Ce timbre avait été dessiné et archivé par P.-Y. Genty mais, était resté parfaitement inédit. Par ailleurs, il n'avait pas été rapproché, à cause de son caractère incomplet mais surtout parce que nos prédécesseurs restituaient le *cognomen* PRI(imus) sur les timbres sur sigillée, du personnage de Saint-Bézard.

Grâce à cette découverte, on savait désormais que Q. Iulius Priscus faisait produire, par son personnel, des *dolia* et cet élément renforçait encore un peu plus l'hypothèse selon laquelle il s'agissait bien du fondateur/propriétaire du complexe domanial associant *villa* et atelier de potiers.

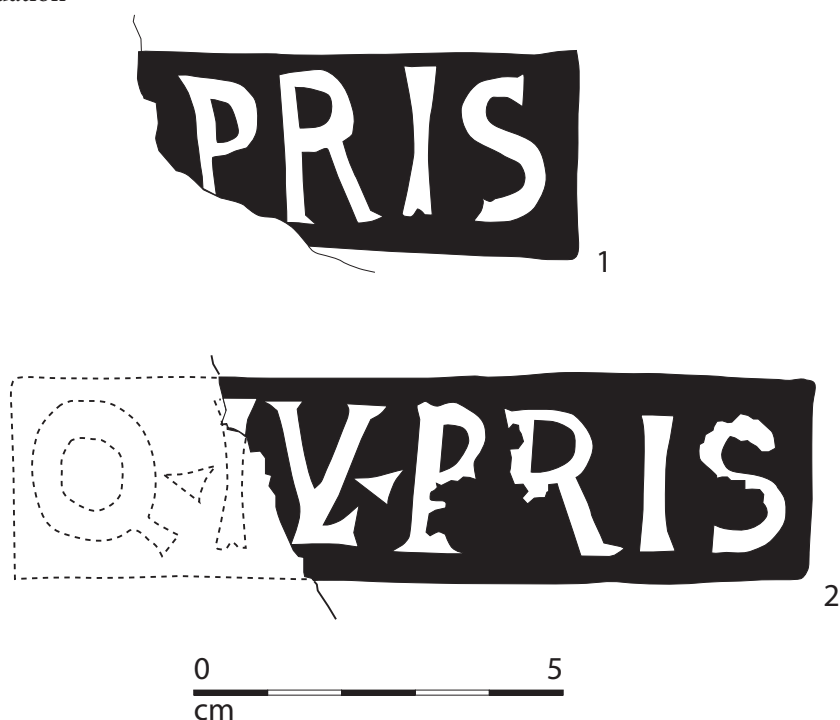


Fig. 8 - Timbre sur *dolium* du four 12 de l'atelier de Saint-Bézard (n°1) et de l'établissement de Pétout à Sallèles du Bosc. Dessin P.-Y. Genty et S. Mauné, DAO S. Mauné © CNRS del.

### 2.3. Un timbre sur céramique à pâte claire engobée

En 2006, fut mise au jour, dans l'angle de la galerie de la cour centrale de la *villa*, une petite fosse de plan circulaire, tapissée de fragments de *dolium* qui protégeaient une coupe carénée à décor moulé (Fig. 9). L'aspect organisé de ce dépôt et les particularités de ce vase ont fait rapidement interpréter cet ensemble comme un dépôt de fondation installé lors de la construction de la *villa* à plan en U, dans les années 10 ap. J.-C. Cette coupe à pâte calcaire beige, cuite en mode A, dont l'origine locale ne fait aucun doute, est couverte d'un engobe orange peu adhérent (Mauné *et al.* 2006, 166-168 avec description du décor). Il ne s'agit pas d'un vase en sigillée grésée, cuit en mode C et ce détail a son importance puisque l'on sait que les remblais d'installation du grand bâtiment vinicole en U n'ont pas livré de sigillée locale de ce type, dont la production a démarré à la charnière des années 10 et 20 ap. J.-C. Il n'y a donc aucune contradiction entre la présence de cet objet et la chronologie de fondation de cette vaste construction, fixée dans les années 10 ap. J.-C. Cette coupe comporte une estampille centrale de forme

rectangulaire, sur la face interne de son fond annulaire. On lit facilement Q•IVL•P. Le texte est encadré sur trois côtés par des lignes dont les deux extrémités et les deux angles sont bouletés. Toutes les extrémités des lettres sont également bouletées ce qui renvoie à certains des timbres un peu plus tardifs (début des années 20 ap. J.-C.) du même personnage et des potiers Vitulus et Laetus, notamment. Ce timbre constitue dans l'état actuel des recherches, un *unicum* et son poinçon n'a jamais été utilisé sur les sigillées de mode C qui seront tournées dans l'atelier quelques années plus tard.

### 2.4. Des anneaux en bronze

Entre 2006 et 2012, furent également découverts, dans plusieurs secteurs et unités stratigraphiques distincts, cinq anneaux en bronze identique, d'un diamètre externe d'environ 30 mm. Quatre de ces objets portent en relief, dans un petit cartouche poinçonné, le texte Q•I'VL•PRIS, similaire à celui observé sur le timbre sur *dolium* (Fig. 10). Le cinquième est anépigraphique ; il a donc été égaré

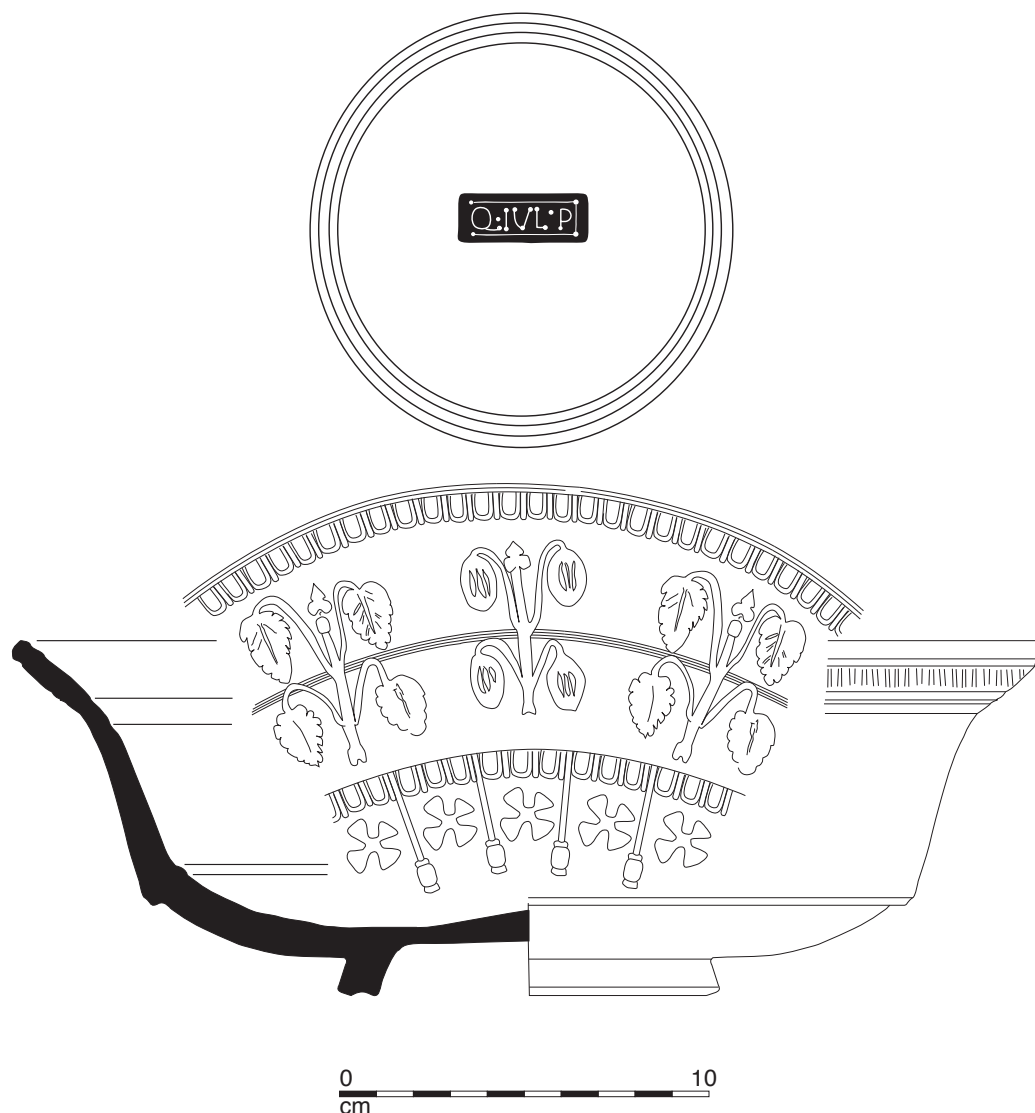


Fig. 9 - Coupe carénée provenant de la fosse de fondation 2091 de la villa de Saint-Bézard. Dessin et DAO J. Lescure © CNRS del.

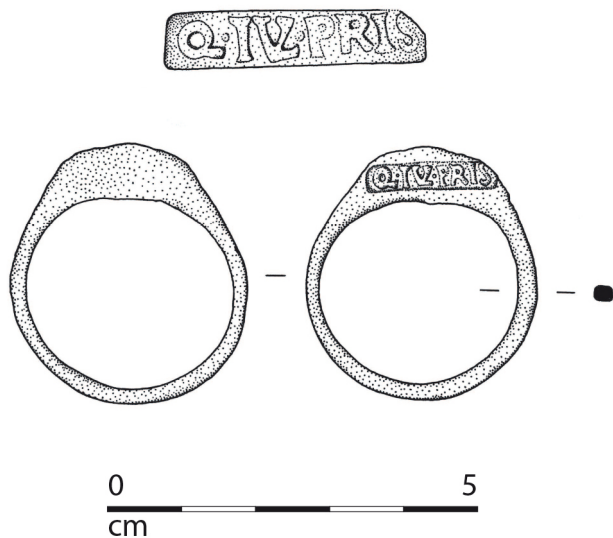


Fig. 10 - Anneau en bronze avec estampille de Q. Iulius Priscus (HS 2006). Dessin Ph. Prévot © CNRS del.

sans avoir été utilisé. Trois autres exemplaires avec texte poinçonné ont été mis au jour en 2019 et en 2020.

On se trouve confronté ici à un type d'objet très rare dans la documentation archéologique et les corpus d'*instrumentum*. M. Feugère en a dressé, pour les Gaules, un inventaire qui se limite à seulement quelques occurrences (Feugère 2008, 150, fig. 8 et *rens. pers.* M. Feugère) :

- l'un, illisible, provient de la *villa* de Sahuc à Ville-neuve-les-Béziers (Hérault)
- un second d'Alignan-du-Vent (Hérault), *villa* du Clap, avec le texte [S?]VR
- un exemplaire aurait été trouvé dans l'Aude, sans provenance précise, avec le texte [.]QS

D'autres découvertes enfin concernent des zones extrararbonnaises :

- un exemplaire illisible à Cos (Tarn-et-Garonne ; agglomération secondaire antique de Cosa, Gaule aquitaine)
- un exemplaire avec texte NOI trouvé dans la Saône à Fareins (Ain, Gaule lyonnaise)
- un exemplaire sans provenance précise trouvé dans l'actuel département de l'Eure-et-Loir (Gaule lyonnaise) avec le texte SNP

La fonction de ce type d'objet, peu attesté, semble obéir à une norme et devait être liée à une pratique précise, car les exemplaires connus ont une typologie commune. Les textes lisibles, sauf pour les exemplaires d'Aspiran, semblent renvoyer à des initiales de *tria nomina* et sont semblables à ceux de la plupart des scels que nous examinerons plus bas. Il s'agit donc de supports de texte mentionnant des personnes possédant le statut de ci-

toyen romain. D'après les découvertes de Saint-Bézard, ces anneaux appartenaient à des *domini*, c'est-à-dire des propriétaires terriens.

La trouvaille en nombre de ce support épigraphique à Aspiran démontre qu'il ne s'agit pas d'un objet unique comme peut l'être un *signaculum* en bronze ou un *anulus*, une bague-sceau : son usage devait être bien établi au sein du complexe domanial et n'a été évidemment recueillie qu'une partie, sans doute minime, de ceux qui ont été utilisés et/ou perdus. Destinés à être assujettis à un objet ou à un emballage, ces anneaux pourraient avoir été employés pour certifier l'origine ou la propriété d'une marchandise ou bien d'un produit à haute valeur ajoutée. Peut-être étaient-ils destinés à des contenants souples, en matériaux périssables, comme un sac en tissu, par exemple. Leur morphologie permettait en effet de faire passer dans leur partie centrale évidée, les bords de celui-ci en les réunissant verticalement. On pouvait ensuite faire un nœud au-dessus de l'anneau pour l'empêcher de remonter et de tomber. Sans qu'aucun argument dans ce sens ne puisse être avancé, on a aussi pensé à des anneaux portés par de la main-d'œuvre servile. Cependant, l'absence de trace d'usure sur la face interne de ces objets pose problème si l'on restitue un ensemble formé d'une chaîne en métal et d'un anneau, le frottement quotidien aurait en effet laissé des traces. En revanche, si l'anneau était destiné à être suspendu à une lanière de cuir faisant office de joug/collier (?), cet argument négatif n'en serait alors plus un.

L'utilisation du bronze ou d'un alliage cuivreux pour la fabrication de l'objet brut et l'emploi d'un fin poinçon métallique dur comportant un texte en creux pour le marquage ne sont pas anodins. Ils renvoient vraisemblablement, comme pour les scels que nous allons examiner à présent, à des actes de gestion, administratives et/ou financières, qui se déroulaient dans le *tablinum* du *dominus* (cf. Adam 2012, 107-113) et ne concernaient peut-être pas les activités économiques les plus rustiques de son domaine.

### 3- UN SCÉL AU NOM DE Q. IULIUS PRIS(US)

Ce petit objet en bronze portant les *tria nomina* du propriétaire/fondateur du complexe de Saint-Bézard a été mis au jour en juillet 2019, dans le radier de fondation 9003 de la plateforme 901 de la *villa*, utilisée pour décharger le raisin dans le fouloir bordant celle-ci au nord<sup>5</sup> (voir *supra*, fig. 2, point n°1).

<sup>5</sup> Découverte réalisée lors du nettoyage manuel de la berme ouest du sondage F9 par Quentin Desbonnets, Docteur de l'Université de

Il est formé d'un fil de bronze formant une boucle dont l'extrémité aplatie porte un texte en relief écrit en petites capitales latines. Il présente une longueur de 6,4 cm et la partie centrale de la tige a une section de 0,2 cm. L'extrémité poinçonnée qui porte le texte mesure 1,6 x 0,4 cm ; les lettres qui forment celui-ci ont une hauteur de 2,5 à 3 mm (Fig. 11). C'est probablement le type d'inscription le plus petit actuellement reconnu en épigraphie romaine. Ce texte de quelques lettres a été réalisé à l'aide d'un coin/poinçon portant une inscription rétrograde en creux, dans un cartouche rectangulaire à angles arrondis. Une fois le fil écrasé et poinçonné il n'était plus possible de le retirer ce qui permet d'identifier cet objet comme un scel, tel qu'il est décrit dans la base en ligne Artefact© de Michel Feugère (Réf : ETQ 4001). Il s'agit « d'une simple boucle de fil passée dans une extrémité écrasée et perforée, puis refermée par l'apposition d'une estampille nominale qui écrase la matière et empêche toute ouverture, une fois que l'objet a été refermé par estampage ».

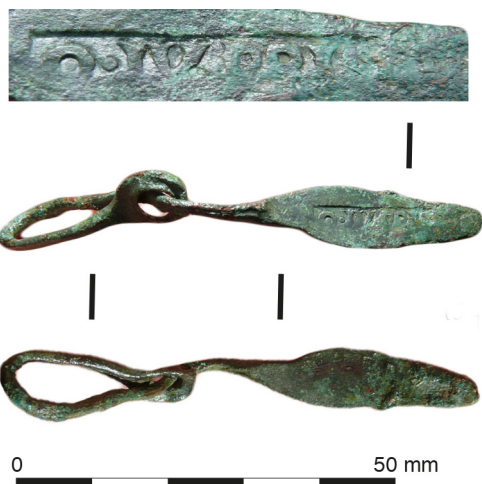


Fig. 11 - Scel en bronze avec estampille de Q. Iulius Priscus (US9003). Cl. et montage J. Latournerie © CNRS del.

Le texte de l'estampille est bien lisible : Q•I'VL•PRIS La frappe est nette sur la partie supérieure mais, la partie basse des lettres n'est pas imprimée, sans doute parce que le coup sur le poinçon n'a pas été porté selon un axe strictement vertical. Le cartouche se lit entièrement ; seul le L, ligaturé sur la matrice d'origine avec le V n'est pas visible.

Le poinçon est en tout point identique à celui utilisé sur les anneaux en bronze (Fig. 12) trouvés sur le site depuis 2006, mais toujours dans des contextes hors stratigraphie (en surface ou dans des couches techniques, perturbées) ou postérieurs à l'époque julio-claudienne (donc en position résiduelle). En 2020, l'un de ces anneaux est cependant apparu dans la couche de comblement de la tranchée d'installation du canal d'évacuation de la fontaine centrale, datée des années 30/40 ap. J.-C. La

datation fournie par l'US9003 (voir *infra*) pour le poinçon utilisé conjointement sur les deux types d'objet est toutefois déterminante car elle permet de faire remonter son utilisation à la phase 1b de Saint-Bézar, datée des années 10 ap. J.-C. Ce *terminus post-quem* est précieux et rattache ces objets (scels et anneaux) à la phase de fondation du complexe domanial. Il appuie également l'hypothèse d'une origine italienne de ce type d'objet, et de la pratique qui s'y rattache. On y reviendra.



Fig. 12 - Estampille du scel (en haut) et de l'anneau en bronze (en bas). Éch. 2/1. Cl. et montage J. Latournerie © CNRS del.

L'intérêt de ce rapprochement entre anneaux et scel de Saint-Bézar, marqués avec le même poinçon, est de suggérer que les trois anneaux biterrois et audois mentionnés *supra* signalent indirectement la présence potentielle de scels, à des endroits où on ne les a pas encore trouvés. En effet, si leurs propriétaires les ont poinçonnés, il est fort probable qu'ils aient fait de même avec des scels. Cette possibilité pourrait s'étendre aux trois anneaux provenant de zones plus lointaines mais, dans ce cas-là, cela montrerait la présence de scels dans des secteurs des Gaules où, on le verra, ils ne semblent pas attestés.

### 3.1. Le contexte de découverte et la datation du scel de Q. Iulius Priscus

On va le voir, très peu de ces objets ont été découverts en contexte connu et il est donc utile de présenter en détail celui du scel de Priscus ainsi que les éléments utilisés pour sa datation.

L'US9003 couvre, entre les murs 9002 et 9004, la totalité de la plateforme (ESP901) située à l'arrière de l'aile centrale du grand bâtiment vinicole à plan en U. Il s'agit d'un épais radier, d'une épaisseur conservée de 37 cm, principalement constitué de gros blocs bruts en basalte (15-40 cm, voire sup. à 50 cm) pris dans un sédiment limoneux brun moyen peu compact (Fig. 13). Au sein de ce niveau, on observe aussi la présence de quelques blocs de calcaire, de grands fragments de tuiles, de céramiques et d'amphores, et de quelques poches de mortier blanc issu du chantier de construction. Ce radier constitue le soubassement de la plateforme qui, associé à une longue rampe d'accès située à l'ouest, permettait aux charrettes d'amener les raisins au fouloir situé dans l'ESP902.

Montpellier et membre (chef de secteur et co-directeur) de l'équipe d'encadrement des fouilles programmées d'Aspiran depuis 2014.

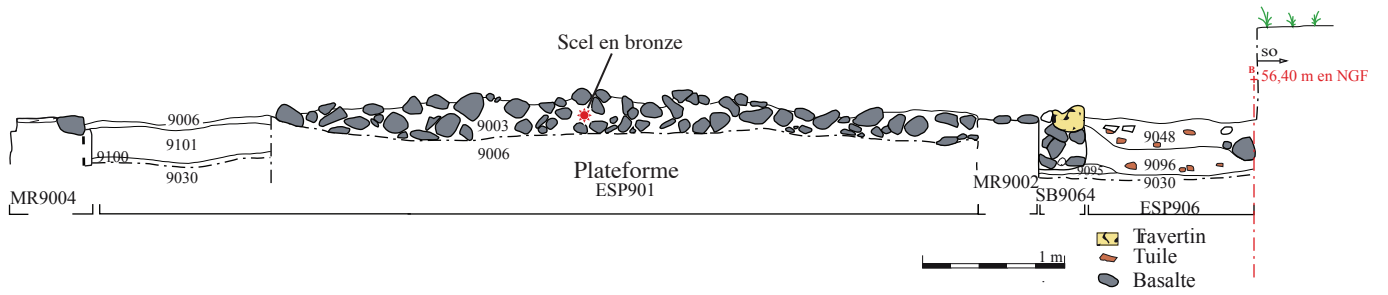


Fig. 13 - Coupe 9S15 (fouille 2019), extrémité sud-ouest avec localisation du scel. Relevé L. Lacoste, Th. Mespoulet, DAO V. Pellegrino © CNRS del.

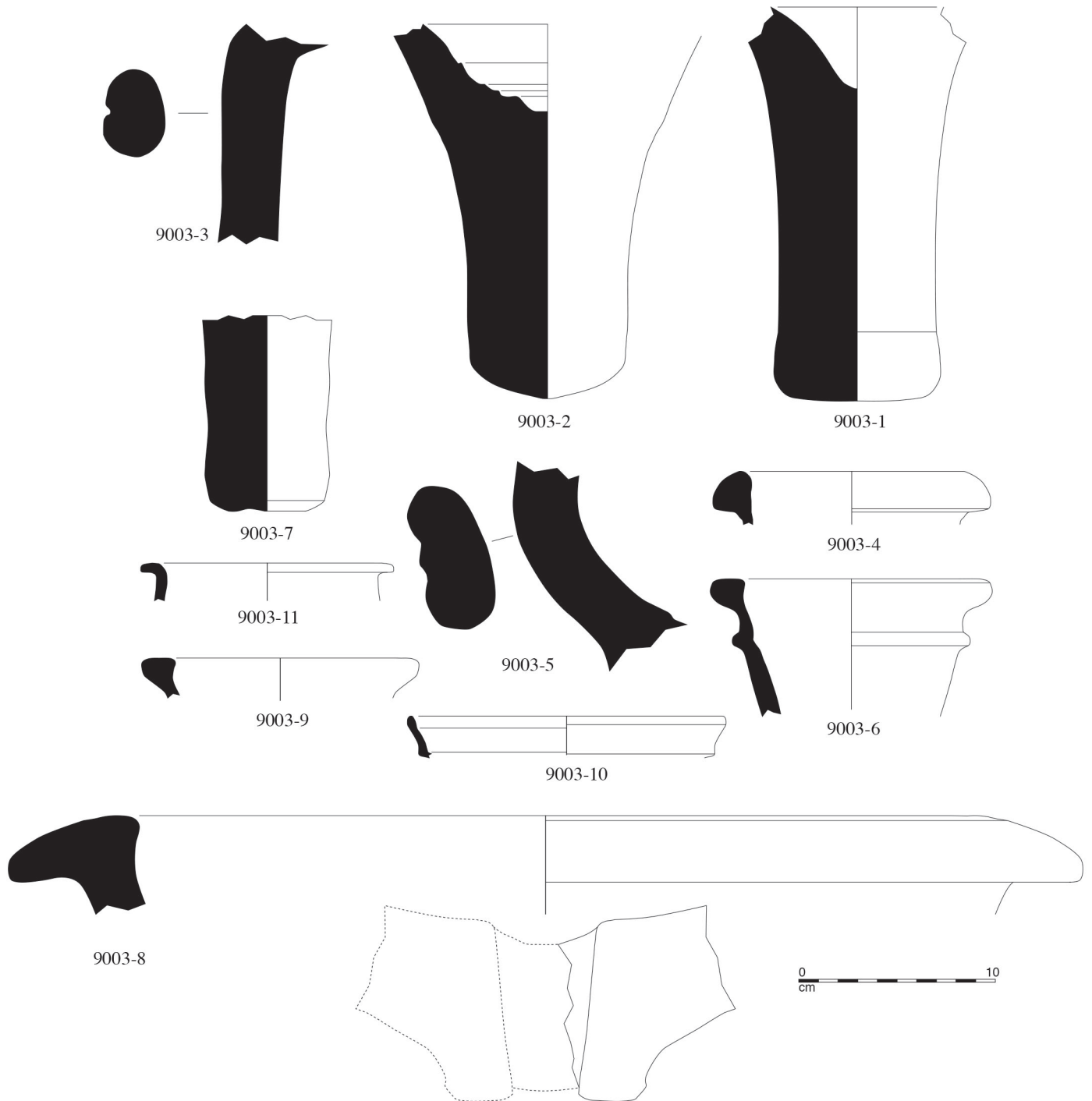


Fig. 14 - Mobilier céramique de l'US9033 de la villa de Saint-Bézard (Aspiran). Éch. 1/3. Dessin et DAO S. Mauné © CNRS del.

Ce niveau a livré un lot de fragments de céramiques<sup>6</sup> qui comprend (Fig. 14) :

- *Dolium* et amphores : 1 fgt de *dolium* local à dégraissant de graviers alluviaux ; 1 fd annulaire A-GAUL de type Gauloise7/G. 9 locale, 1 anse et 4 fgts de Pascual 1 locale, de grand module, 2 fds de Pascual 1/Dr. 3 locales (n°1 et 2), 1 anse de P.1/Dr. 3 (n°3), 1 bd de Dr. 3 locale (n°4), 1 anse massive à double sillon de type G. 8 à pâte sableuse locale (n°5), 1 bd de G.7 ou de G.2 (?) ancienne (n°6) ; 1 fd de Dr. 3 en A-ITAL de Campanie (n°7).

- Céramiques fines et communes : 26 fgts, 1 anse plate à double sillon, 2 bds de cruches 1f et 3h, 1 bd de grande cruche (n°9) en CL-REC ; 1 bd de mortier italique de type Dramont D1 (n°8) ; 1 fgt et 1 fd plat en SABL-OXY ; 1 fd de pot et 3 fgt SABL-RED ; 1 bd de pot A10 en FUM (n°11) ; 1 bd d'assiette Halt. 2 (n°10), 2 fgts lisses et 1 fgt de calice à décor moulé en relief en SIG-IT ; 1 fgt de sigillée de Mode A de la Graufesenque.

L'absence de tout fragment de sigillée sud-gauloise, locale ou millavoise, permet d'ancrer la datation de ce petit ensemble dans les années 10 ap. J.-C., ce que confirme la présence des fragments d'au moins deux vases en sigillée italique et du fragment de sigillée de mode A de la Graufesenque, catégorie produite dans la seconde partie du règne d'Auguste (Genin *et al.* 2002). Les données chronostratigraphiques indiquent par ailleurs que la construction de cette plateforme est contemporaine de celle du grand bâtiment à plan en U dont le *terminus post quem* est fixé par un As de Nîmes du quatrième type, ayant très peu circulé, émis entre 10 et 14 ap. J.-C. et par un peu de mobilier céramique piégé dans le remblai d'installation des *dolia* du chai occidental (fouille 2006/2007). Par ailleurs, de l'US9082 (fouille 2019) provient un fragment de panse de vase de type indéterminé, en verre mosaïqué, daté de l'époque augusto-tibérienne appuie cette chronologie ancienne. Enfin, un second As de Nîmes du quatrième type a été découvert en 2019 dans l'un des niveaux de construction (US9221) de la salle des manœuvres des pressoirs (ESP904) qui se trouve au nord de la plateforme.

### 3.2. Un second scel à Saint-Bézard

Un fragment d'un second scel, non identifié comme tel, avait déjà été découvert à Saint-Bézard lors de la campagne de fouille 2009, à environ 50 m à l'ouest de l'exemplaire mis au jour en 2019 (voir *supra*, fig. 2, point n°2). Il a été décrit par Claire Leger dans l'inventaire du petit mobilier intégré au rapport final d'opération : « tige en bronze cassée dont l'extrémités conservée a été écrasée et percée pour permettre le passage de l'autre extrémité du fil. Long. act. 30 mm ; diam. du fil 1 mm » (Leger 2009, 164, Pl. V).

<sup>6</sup> Les catégories mentionnées sont celles du DicoCer (Py 1993). Pour le mortier italique, cf. Brulet *et al.* 2010, 372.

L'unité stratigraphique 3153 est localisée au milieu de la rampe d'accès de la *villa*, le long du mur 3006, entre les sondages K3 et E3. Elle est composée d'un sédiment argilo-limoneux brun comportant de très nombreux fragments de TCA et de *dolium* local de gros module (jusqu'à 25 cm) ainsi que quelques petits nodules de mortier et quelques fragments de céramiques sigillées locales et de céramique à pâte claire. Ce remblai de nivellement recouvre l'arase du mur nord du premier état de la rampe d'accès contre laquelle s'appuient les thermes-sud de la *villa*. Ces derniers ont été édifiés dans les années 30 ap. J.-C., probablement à la fin de cette décennie si l'on se fie, entre autres éléments, à la coupe Drag. 29a en sigillée présentée *supra*. La datation chronostratigraphique permet donc de rattacher l'US3153 à cette décennie (Mauné *et al.* dir. 2009, 40).

## 4- DES OBJETS RÉVÉLATEURS DE LA GESTION DIRECTE D'UN BIEN-FONDS DE NARBONNAISE CENTRALE

Q. *Iulius Priscus* avait la possibilité de confier la gestion de son domaine à un *vilicus*, poste occupé la plupart du temps par un esclave, voire plus rarement par un affranchi (Aubert 1994, 169-175), en appliquant le principe de délégation (en dernier lieu Minaud 2005, 226-232 avec ses implications juridiques). Cependant, compte-tenu de l'importance productive, agricole et artisanale, du complexe de Saint-Bézard, peut-être que le terme d'*institor* — c'est-à-dire « un esclave gestionnaire, également appelé préposé, que son maître a chargé d'un emploi ou de l'exploitation d'une entreprise » (Andreau 2001, 287), dont les activités étaient encadrées par un document qui établissait la nature et les limites des opérations dont le maître chargeait son esclave — conviendrait-il mieux. « Lorsque le mandat du principal prend une forme plus générale ouverte dans sa durée et inclusive de plusieurs types d'activités, on parle alors de *praepositio* ou d'établissement de l'agent/*institor* à la tête d'une entreprise en rapport avec laquelle il est appelé à conclure une variété de contrats pour atteindre les objectifs économiques inhérents aux activités pratiquées dans ce cadre » (Aubert 2004, 8).

Il est cependant vraisemblable que si un *institor* ou même un *vilicus* avait été à la tête de Saint-Bézard, son nom au génitif ou bien avec la mention s(ervus), associé aux *tria nomina* du *dominus*, aurait été mentionné sur les scels et les anneaux, ou bien sur un autre support ; on pense en particulier aux *dolia* de l'atelier.

C'est par exemple ce que montrent le *signaculum* plus tardif, portant le texte ONESIPHORI / NATVRIORVM, utilisé sur le grand atelier de potiers/tuiliers de Bourgade (Servian, Hérault ; Mauné 2003), la copie en plomb, du *signaculum* inédit, avec la mention PRIMVLI / BAEBFVL, de Sainte-Eulalie à Prades-sur-Vernazobre

(Hérault ; Mauné à par.) ou bien encore la bague sceau de la *villa* de Lieussac (Montagnac, Hérault) qui porte le texte EVTYCHIONIS / C. CORNELI / CECIANI (Mauné 1998, 103-104 ; Feugère 2008, 147)<sup>7</sup>. Alferdi Buonopane (Buonopane 2014) a par ailleurs signalé un *signaculum* inédit pouvant mentionner, si sa lecture est correcte, un sénateur inconnu dans la prosopographie de Narbonnaise, T. Porcius Titianus ainsi que son esclave/*vilicus*, R(...) identifiés dans le texte T. PORC(ius) TI/TIANI C(larissim) V(ir)//P(orci) T(itiani) R(...) (servi). Cet objet a été trouvé il y a quelques années à Puimisson, à quelques km au nord de Béziers, dans l'emprise d'une grande *villa* qui appartenait vraisemblablement à ce personnage clarissime, le premier de ce niveau social à apparaître en Biterrois.

Onesiphorus, Primulus, Eutylichion et sans doute le R(...) de Puimisson étaient des esclaves, peut-être *institores* puisqu'ils disposaient d'un *signaculum* ou d'une bague sceau<sup>8</sup> probablement destinée à cacheter des correspondances liées en particulier à la *ratio dominica* ou *ratio viliconis*, c'est-à-dire la comptabilité de la *villa* ou de l'atelier qu'ils géraient pour leurs maître respectif, absent (cf. Aubert 2004, 18)<sup>9</sup>. On se trouve là, d'après les données archéologiques permettant de qualifier ces quatre lieux de découverte, dans une sphère socio-économique élevée de la cité de Béziers, qui est probablement celle de la grande propriété.

La présence, à Aspiran, de scels et de plusieurs anneaux en bronze sur lesquels figure le même poinçon, avec ses *tria nomina* ainsi que le libellé du timbre sur *dolium* indique assez clairement que Q. Iulius Priscus résidait sur place et gérait le domaine<sup>10</sup> dont il était le fondateur<sup>11</sup>.

7 Le timbre sur amphore Gauloise 4 ADAMASTIPER (Adamastus de P.E.·R ; Mauné, Abauzit 2005) issu d'un atelier de la basse vallée de l'Hérault renvoie également à un esclave, vraisemblablement *offinator*.

8 Cet objet personnel, porté en permanence par son propriétaire est nommé *anulus* par Pline l'Ancien (*H. N.*, XXXIII, 1, 26).

9 Compte tenu de cet usage spécifique, on peut s'interroger me semble-t-il, sur le fait de savoir si Eutylichion ne pourrait pas être un *procurator*, personnage qui avait un rôle de gestion d'affaires mais également de représentation judiciaire pour un tiers (Fabre 1981, 350 et Andreau 2001, 142 et 288, citant tous deux Cicéron, *Pro Caecina*, 20, 57 ; Minaud 2005, 317 ; Christol 2010, 470). Comme la grande *villa* de Vareilles (Paulhan) qui lui fait face sur la rive opposée de l'Hérault mais moins éloignée du fleuve cependant, la *villa* de Lieussac (Montagnac) est un grand centre domanial occupé sur la très longue durée, qui exploitait l'auge alluviale et les coteaux bordant la vallée. Son *fundus*, probablement fort étendu, d'après les données de l'occupation du sol de cette partie du Biterrois oriental, confrontait celui de la *villa* de Pabiran (Montagnac), située à 2 km à l'est et d'où proviennent les scels de Mar(...) Ruf(...).

10 *Fundus* désigne un fonds de terre par opposition aux édifices, *aedes*. *Prædium*, employé surtout au pluriel, désigne un bien de campagne (Mathieu *et al.* 2010, p. 337, n. 22). J'utilise ici le mot « domaine » pour désigner l'ensemble constitué de la *villa*, de ses terres et de divers éléments pouvant s'y trouver, permettant de dégager des revenus (*figlina* ; auberge routière, etc...).

11 En l'absence de plusieurs documents épigraphiques mentionnant le même anthroponyme, il est à contrario difficile de se prononcer sur le statut d'un personnage qui n'apparaît que sur un

Ce qui est frappant à Saint-Bézard c'est bien la diversité et l'ampleur des activités du domaine : production d'une large gamme d'objets en terre cuite (matériaux de construction, *dolia*, amphores, céramiques communes puis céramiques fines) dans le cadre d'une *figlina*, production de vin à grande échelle puisque la capacité maximale des chais est de 4500 hl, et élevage d'ovins pour la laine et peut-être aussi pour le lait et la viande. Cette « physionomie productive » évoque un transfert de moyens de production depuis l'Italie, où sont connues dans le cadre du grand domaine, les associations d'activités agricoles et artisanales (Cébeillac-Gervasoni 1998, 163-165 citée par Christol 2010, 460).

Les supports d'épigraphie se répartissent entre objets en terre cuite et objets en alliage cuivreux. Du point de vue chronologique, on observe que les timbres sur *dolium* et les scels et anneaux appartiennent à l'horizon le plus ancien, compris entre la fin du règne d'Auguste et la fin des années 10 ap. J.-C. Les timbres sur sigillée sont, légèrement plus récents, apparaissant au début des années 20 ap. J.-C. Aucun d'entre eux ne comporte de S final permettant de développer le *cognomen* Pris(cus), qui signifie « l'ancien », ce qui laisse ouverte la possibilité que l'on puisse avoir affaire, par exemple à un Q. Iulius Pri(mus), peut-être le fils aîné de Priscus comme l'indiquerait de façon explicite notre proposition de développement (Mauné, Carrato 2012, 31, n. 9). Cependant, une autre solution semble aujourd'hui envisageable qui ferait de ce Pri(...) un affranchi de Priscus, chargé par son ancien maître de diriger la production de sigillée et peut-être également l'atelier tout entier. Dans ce cas de figure, il est moins assuré que le surnom soit à développer en Pri(mus), d'autres solutions pouvant être proposées, comme Pri(mulus) par exemple ou bien un autre surnom parmi la cinquantaine commençant par *Pri*, et attestée dans Solin et Salomies (1988, 383-384). Se trouverait ainsi nuancé le scénario d'un complexe domanial géré de façon directe par son *dominus*, sur la longue durée. Peut-être que, finalement, celui-ci ne serait resté aux commandes que pendant la première décennie de fonctionnement du complexe avant d'en céder la direction, une fois l'investissement sécurisé, à son affranchi. La possibilité que Priscus se soit contenté de gérer les activités agricoles de son domaine, mais en confiant l'atelier de potiers à un affranchi, est également envisageable.

Quoi qu'il en soit, l'investissement fut massif, l'énergie déployée sans doute très importante<sup>12</sup>. On ignore cependant, en l'absence d'inscription lapidaire, si Q.

unique support. À propos des *villae* vinicoles situées aux alentours de Pompéi et sur le territoire de Stabies, Jean Andreau avait ainsi observé que « les noms de certains de leurs occupants sont connus, mais l'on ignore souvent s'il s'agit du propriétaire, du régisseur ou d'un fermier » (Andreau 1974, 224).

12 J'avais proposé, il y a quelques années, l'hypothèse de l'existence de plusieurs affranchis de Q. Iulius Priscus gérant la production d'amphores vinaïres dans des ateliers du nord-est de la Tarraconaise (Mauné 2012) mais Ramón Járrega donne une interprétation différente de ces timbres qu'il rattache à la sphère impériale (Jarrega 2015).

Iulius Priscus eu une carrière municipale dans l'*ordo* biterrois et quel était son statut social. En tout cas, d'autres exemples attestent ailleurs dans l'Empire que la diversité des activités en contexte rural, et en particulier la production de céramiques fines, pouvait être source d'élévation. Entre l'époque de Néron et celle d'Antonin-le-Pieux, les *Mamilii* de Tritium (*Tarraconaise*) s'étaient investis sur plusieurs générations dans la production et le commerce de la sigillée, principalement dans le secteur oriental de la *Tarraconaise*, mais aussi vers le nord et le nord-ouest de la province, parallèlement à l'exploitation de leurs propriétés agricoles. Leur dernier représentant connu, T. Mamilius Praesens fut élu flamine provincial à Tarragone ce qui atteste d'une belle trajectoire (Des Boscs 2004, 312 avec réf. bibl.).

Mais, revenons à présent à l'objet central de cet article, c'est-à-dire au scel de Q. Iulius Priscus.

## 5- INVENTAIRE DES SCELS EN BRONZE EN GAULE NARBONNAISE, AQUITAINE ET TARRACONAISE

Michel Feugère a dressé en 2008 une première liste des exemplaires de scels connus en Gaule narbonnaise. Il avait alors insisté, avec raison, sur le fait que ces objets étaient presque uniquement connus dans la région correspondant aux cités romaines et latine de Béziers, Narbonne et Carcassonne. Depuis cette date, l'inventaire s'est étoffé et élargi géographiquement (Base Artefacts)<sup>13</sup> et de nouveaux exemplaires inédits ou bien non pris en compte sont encore apparus récemment (Fig. 15 et 16). Les textes semblent tous désigner des personnes à travers des *duo* ou plus souvent des *tria nomina* plus ou moins développés, la plupart étant réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire des initiales. Il n'y a aucun mot ou aucune abréviation qui puisse être considéré comme un nom de denrée ou de produit artisanal, agricole ou alimentaire, aucun chiffre.

### 5.1. La région de Béziers

Quatre exemplaires inédits (Aspiran x 2 ; Magalas et Servian) que nous ajoutons à l'inventaire de la base Artefacts renforcent la liste des documents situés dans la partie orientale de la cité de Béziers.

Hormis les scels de Saint-Bézard, ils proviennent de ramassages de surface ou de découvertes anciennes, réalisées au détecteur à métaux. Certaines lectures ont par ailleurs été reprises ou complétées<sup>14</sup>. Pour cette zone, on

dispose à présent d'un lot de 17 exemplaires<sup>15</sup> :

- 1 ex. à Aspiran, *villa* de Saint-Bézard, US9003 avec *tria nomina* Q•IVL•PRIS (inédit) (Fig. 15, n°1).

- 1 ex. à Aspiran, *villa* de Saint-Bézard, US3153, exemplaire cassé, sans texte (inédit) (Fig. 15, n°2).

- 1 ex. à Neffiès, *villa* de la Vérune, avec *duo* ou *tria nomina* M•A[---] (Feugère 2008, 148, Artefacts : ETQ-4001, n°26) (Fig. 15, n°3). Ce grand centre domanial a livré au XIX<sup>e</sup> s. une épitaphe funéraire relative à la gens *Coelia*, sans rapport donc avec le gentilice A(...), mais, il faut rappeler également la présence d'une inscription funéraire trouvée à 1 km au nord-est (établissement rural et nécropole de Camp Nègre), mentionnant une Antonia Maria, fille d'Antonius Celer (*CIL* XII, 5955) dont le *praenomen* n'est malheureusement pas connu (Mauné 1998, 406-407). L'hypothèse d'un lien entre l'initiale du gentilice A(...) et le *nomen* de ces deux personnages est évidemment plus que ténue mais, n'est pas invraisemblable compte tenu de la faible distance entre les lieux de découverte de ces documents épigraphiques.

- 1 ex. à Roujan, établissement rural de Coudouloux, avec *tria nomina* CN•PO'MP'•AP'[---] (Feugère 2008, fig. 7, n°5, Artefacts : ETQ-4001, n°5) (Fig. 15, n°4). Voir la lecture du texte de Bétignan ci-dessous.

- 1 ex. à Roujan, *villa* de Saint-Nazaire d'Auberte, avec texte TENE (Feugère 2008, fig. 7, n°7, Artefacts : ETQ-4001, n°7) (Fig. 15, n°5) où manquent les points séparatifs mais qu'il faut probablement lire comme des *tria nomina* : T•EN•E ; peut-être par exemple pour T(itus) En(nius) E(...) ; ou bien plus vraisemblablement T•E•NE dans la mesure où une ligature 'NE' est bien visible.

- 1 ex. à Magalas, agglomération secondaire de Montfo, avec initiales de *tria nomina* C•V•P (Artefacts : ETQ-4001, n°19) (Fig. 15, n°6).

- 1 ex. à Magalas, lieu-dit indéterminé, avec initiales de *tria nomina* CN•C•A (inédit, coll. part. 2019) (Fig. 15, n°7) (Fig. 17, n°1).

- 1 ex à Servian, lieu-dit indéterminé, avec *tria nomina* de lecture difficile, probablement S•ELI•H'IR' (inédit, coll. part. 2019) (Fig. 15, n°8) (Fig. 17, n°2). Gentilice rare : Elifrius ou plus probablement Eliponius (Solin, Salomies 1988, p. 72), attesté à Nîmes sur l'épitaphe du II<sup>e</sup> s. de L. Eliponius Titullinus, par Eliponia Hygia, son épouse (*CIL* XII, 3567 ; Fiches, Veyrac 1996, 429, notice 13). La restitution d'une ligature IR est incertaine mais elle

---

second temps spécifique, d'aller rechercher d'éventuelles correspondances ou liens dans les corpus épigraphiques existants.

15 Exemplaires auxquels il faudra peut-être un jour ajouter ceux des *villae* du Clap (Alignan-du-Vent) et de de Sahuc (Villeneuve-les-Béziers) si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle les poinçons utilisés pour marquer les anneaux trouvés sur ces sites ont également été utilisés pour des scels, comme à Saint-Bézard (voir *supra*).

13 Feugère (M.), coll. Bazillou (C.), Carbone (A.), Giraudo (A.), Defaix (P.), Étiquette estampillée (Artefacts : ETQ-4001) (<http://artefacts.mom.fr/result.php?id=ETQ-4001>).

14 La méthode est d'abord d'établir les textes, en s'appuyant sur les index de Kajanto et de Solin et Salomies, puis ensuite, dans un

Commune	Lieu-dit	Type de site	Lecture texte	Occ.	État	Conservation	N° Artefact	N° fig. 16
Aspiran	Saint-Bézard	Villa	Q.IVL•PRIS		Utilisé	Entier	Inédit ; non réf.	1
Aspiran	Saint-Bézard	Villa	<i>Texte manquant</i>		Utilisé	Cassé	Inédit ; non réf.	2
Neffiès	La Vérune	Villa	M•A[...]		Utilisé	Entier	N°3	3
Roujan	Coudouloux	Établ. Rural	CN•PO'MP'•'AP'[R]		Utilisé	Entier	N°5	4
Roujan	Saint-Nazaire	Villa	T•E•'NE' ?		Utilisé	Entier	N°7	5
Magalas	Montfo	Agglo. second.	C•V•P		Utilisé	Entier	N°19	6
Magalas	?	?	CN•C•A		Utilisé	Entier	Inédit ; non réf.	7
Servian	?	?	S•ELI•H'IR'		Utilisé	Entier	Inédit ; non réf.	8
Servian	Amilhac	Villa	A•C•I•L( <i>iberti</i> ) ?		Utilisé	Cassé	N°42	9
Servian	Amilhac	Villa	IVL•A		Utilisé	Entier	N°43	10
Abeilhan	Bétignan	Agglo. second.	(C)N•(PO'MP'•'AP'R)		Utilisé	Cassé	N°1	11
Abeilhan	Bétignan	Agglo. second.	(C)N•PO'MP'•'AP'R		Utilisé	Entier	N°2	12
Montagnac	Pabiran	Villa	MAR•RUF		Utilisé	Entier	N°22	13
Montagnac	Pabiran	Villa	MAR•RUF		Utilisé	Entier	N°23	14
Mèze	Mas Lavit	Villa	C•I•LEO		Utilisé	Entier	N°24	15
Quarante	Parazols	Atelier de tuiliers	<i>Anépigraphique</i>		Vierge	Entier	N°28	16
Mailhac	Le Cayla	Agglo. second.	C•R•A		Utilisé	Entier	Cf. Feugère 2008	17
Ouveilhan	Terres Noires	?	T•E•R		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	18
Ouveilhan	Terres Noires	?	SIL•I ou S•IL•I ?		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	19
Ouveilhan	Terres Noires	?	Q•PLV'TI'VS		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	20
Ouveilhan	Terres Noires	?	L•LV•S.		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	21
Sallèles-d'Aude	Clots de Raynaud	Atelier de potiers	S•I•A ou S•L•A		Utilisé	Entier	N°31	22
Narbonne	Ville	Agglo. Principale	L•A[...]		Utilisé	?	N°25	23
Narbonne région	?	?	M•O•MA		Utilisé	Entier	Inédit ; non réf.	24
Narbonne région	?	?	M•R•P'RI'•BE		Utilisé	Entier	Inédit ; non réf.	25
Laure-Minervo	?	?	L•M•SAL ?		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	26
Laure-Minervo	?	?	V•A. [...]		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	27
Laure-Minervo	?	?	<i>Illisible</i>		Utilisé	?	Cf. Feugère 2008	28
Bram	Point 106	Agglo. second.	A•L•G		Utilisé	Entier	Ournac et al. 2008	29
Castelnaudary	Bartissol	Villa	<i>Texte manquant</i>		Utilisé	Cassé	N°6	30
Castelnaudary	Bartissol	Villa	T•T•I ?		Utilisé	Entier	N°7	31
Castelnaudary	Bartissol	Villa	T•T•I ?		Utilisé	Entier	N°8	32
Latour-Bas-Elne	Pas d'en Ferrer	Villa ?	<i>Illisible</i>		Utilisé	Cassé	N°15	Cf. fig. 24
Creissels	Raujolles	Villa	<i>Texte manquant</i>		Utilisé	Cassé	Non référencé	Cf. fig. 24
Rodez	ND- Bon Accueil	Agglo. Principale	Q•I[...]		Utilisé	Entier	Non référencé	Cf. fig. 24
Rodez	ND- Bon Accueil	Agglo. Principale	<i>Texte manquant</i>		Utilisé	Cassé	Non référencé	Cf. fig. 24
Nîmes	Parking J. Jaurès	Agglo. Principale	<i>Anépigraphique</i>		Vierge	Entier	N°27	Cf. fig. 24
Nîmes	Musée	Sans localisation	SEX•'AP'•PR		Utilisé	Entier	Cf. Feugère 2008	Cf. fig. 24
Lattes	Lattara	Agglo. Portuaire	<i>Texte manquant</i>		Utilisé	Cassé	Inédit ; non réf.	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	C•O•V		Utilisé	Entier	N°9	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	L•VO'LT'(E)I ?		Utilisé	Entier	N°10	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	Q•VI•CI ?		Utilisé	Entier	N°11	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	N•'IVL'I ?		Utilisé	Entier	N°12	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	C•O•V		Utilisé	Entier	N°13	Cf. fig. 24
L'Escala	Ampurias	Agglo. Portuaire	<i>Illisible</i>		Utilisé	Entier	N°14	Cf. fig. 24

Fig. 15 - Tableau des sceles connus en Narbonnaise occidentale et à Ampurias (L'Escala, Esp.). Réal. S. Mauné © CNRS del.

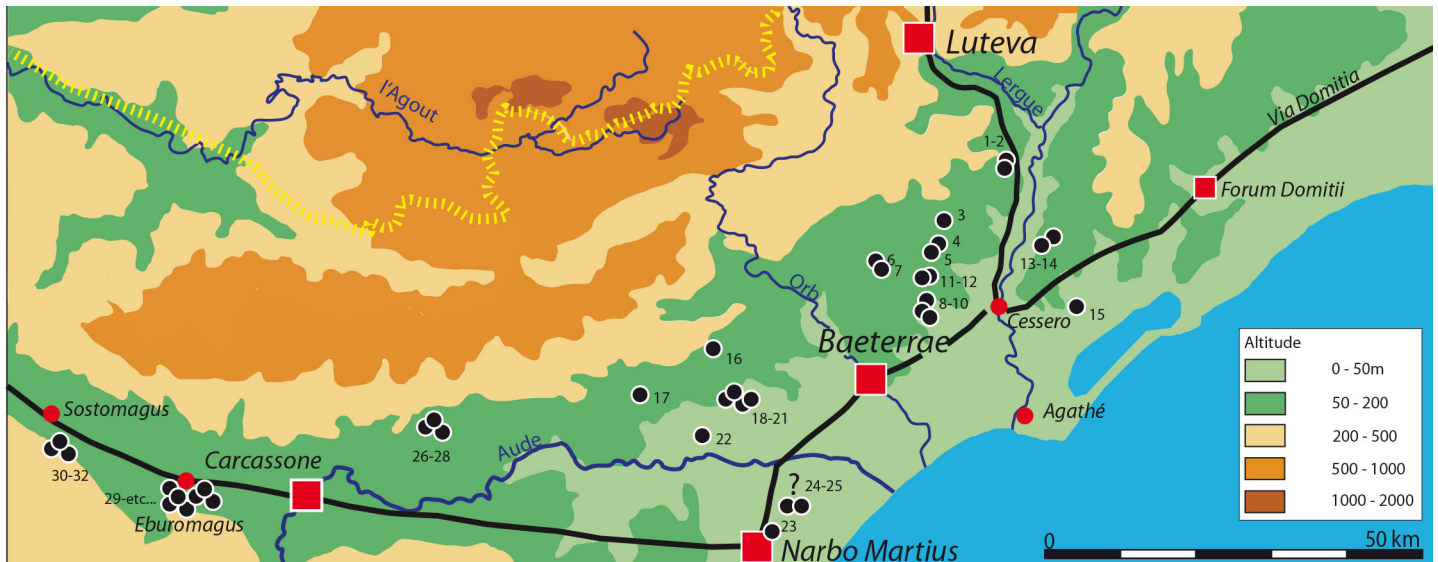


Fig. 16 - Carte de répartition des scels en bronze entre la zone de Carcassonne (Aude) et la limite orientale de la colonie romaine de Béziers (Hérault). Fond de carte D. Schaad, DAO S. Mauné © CNRS del.



Fig. 17 - Scels inédits de Magalas (Cn.C.A) et de Servian (S. ELI.H'IR) (Hérault). Cl. coll. part.

semble la seule acceptable pour restituer un *cognomen* commençant par *Hir(...)* pour lequel dix possibilités de développement sont envisageables (Solin, Salomies 1988, 342 ; Kajanto 1965, 392).

- 2 ex à Servian, découverts sur la *villa* d'Amilhac<sup>16</sup>.

Le premier avec texte lu d'abord APL ou PAL•I•L (Feugère 2008, fig. 7, n°8) puis AP•I•R (Artefacts : ETQ-4001, n°42) pour Ap(pius) I(...) R(...) (Fig. 15, n°9 et 10). Compte tenu de la forme cintrée de la seconde lettre et de la netteté du dernier L, la lecture A•C•I•L pour A(ulus) (et) C(aius) I(...) L(...) est possible et pourrait renvoyer (?) à l'association de deux membres d'une même famille, désignés par leurs *tria nomina*. On peut également proposer, plus sûrement, A(•)C•I•L(*iberti*) qui désignerait un affranchi d'un A•C•(...) disposant alors de pouvoirs élargis (puisqu'il possède un poinçon et un jeu de scels vierges), probablement un *institor* voire un *procurator*. J.-J. Aubert m'a fait cependant remarquer que « quatre

<sup>16</sup> Cette grande *villa* a livré un riche mobilier parmi lequel on mentionnera un encrier en bronze cylindrique de type Biebrich (Depeyrot et al. 1986, 156) qui atteste localement la pratique de l'écriture sur papyrus ou feuillets de bois.

lettres peuvent être comprises comme 3 + 1 (cf. *supra* exemple de TENE), ou 2 + 2, voire comme une référence à une seule personne avec *cognomen* et *agnomen*. C'est la raison pour laquelle il est difficile de conclure à moins de disposer de variantes comme c'est le cas pour les timbres sur sigillée d'Apronius ci-dessous.

Le second avec texte IVL•A (Feugère 2008, fig. 7, n°9, Artefacts : ETQ-4001, n°43) (Fig. 15, n°9) renvoie avec vraisemblance au gentilice Iulius (mais, on ne peut exclure Iulianus), très répandu en Narbonnaise.

- 2 ex. à Abeilhan, agglomération secondaire de Bétignan/Pech Clavel<sup>17</sup>, avec *tria nomina* : [C]N•PO'MP'•'AP'R et CN[---], probablement identique au premier de Roujan mais cassé (Feugère 2008, fig. 7, n°3 et 4, Artefacts : ETQ-4001, 1-2) (Fig. 15, n°11-12). Nous avons retenu la première proposition de M. Feugère d'une ligature du A

<sup>17</sup> Qualifié sans discussion de *villa*, dans la CAG 34/5 (Ugolini, Olive 2013, 94 malgré Colin et al. 2007, 172 qui avancent déjà l'hypothèse d'une agglomération secondaire) ce site majeur, situé sur la rive gauche de la Thongue, occupe une surface de plus de 7 ha et a été occupé du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. jusqu'au X<sup>e</sup> s. (avec un glissement spatial de son assiette à la fin de l'Antiquité). Il est bien à ranger selon moi dans la liste des petites agglomérations secondaires ou bourgades de la cité de Béziers. Cette proposition repose notamment sur la découverte inédite (Daniel Pierre, Club Archéologique de Montagnac-Pézenas) d'un épais fragment de bloc de marbre (L. cons. 22, haut. cons. 11, 5 cm ; ép. : 11 cm ; haut. des lettres 4,5 cm) où se lit, le début d'une ligne IN[...] qui renvoie, selon M. Christol à qui nous avons montré cette pièce, aux formules *in fronto pedes*, *in agro pedes* ou bien *intra termino*, signalant la présence d'une concession funéraire, en bordure de voie. Cette désignation d'un espace privé indique que d'autres sépultures se trouvaient à proximité et qu'elles n'appartenaient pas au même groupe familial ce qui permet d'exclure, l'hypothèse d'un cimetière familial domanial. Cette petite agglomération se trouve à 7 km au sud de Roujan/Medilianum (Colin et al. 2007), à un carrefour de deux itinéraires anciens : un axe nord/sud qui, depuis la voie domitienne et Cessero permettait d'atteindre la haute vallée de la Peyne par Roujan et un axe est/ouest reliant les *oppida* d'Aumes/Alisomeas et de Magalas/Montfo. Le fragment d'inscription a été trouvé à une dizaine de mètres du second.

et du P ce qui permet de restituer le début du *cognomen*. Les surnoms commençant par Apr(...) sont au nombre de quatorze (Solin, Salomies 1988, 294) et il est donc impossible de trancher en faveur de l'un d'eux. Signalons qu'Aper et Apronius (qui sont aussi des gentilices) sont mentionnés à Millau-La Graufesenque comme nom unique, dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et dans les années 15-40 ap. J.-C. sous les formes APRI ; APRONIV, APRONI, APRO, APRON ou APR (Genin 2007, p. 175).

- 2 ex. à Montagnac, villa de Pabiran, avec *duo nomina* MAR•RVF. (Feugère 2008, fig. 7, n°1 et 2 ; Artefacts : ETQ-4001, n°22-23) (Fig. 15, n°13-14) pour Mar(...) Ruf(us) ou Ruf(ianus) ou Mar(...) Ruf(us) ou Ruf(ianus) (?). La liste des gentilices commençant par Mar(...) (Solin, Salomies 1988, 112-113) est trop importante pour développer ce *nomen*.

- 1 ex. à Mèze, villa de Mas-Lavit, avec *tria nomina* C•I•LEO (Feugère 2008, fig. 7, n°6 ; Artefacts : ETQ-4001, n°24) (Fig. 15, n°8 et 15). Le début du *cognomen* suggère de restituer un nom oriental Leo(...) ce qui désignerait ce personnage comme un affranchi. La liste établie par Solin rassemble quinze noms présentant ce préfixe parmi lesquels Leonas (Solin 1982, 1056) et Leontius (*ibid.*, 1052, 1056, 1347 et 1364) semblent les plus courants. Toutefois, il existe également des surnoms latins (9) — qui peuvent être ceux de citoyens n'ayant pas une origine servile — présentant le même préfixe : Leonianus, Leonicus, Leonius, Leosus, etc... (Solin, Salomies 1988, 350). Il n'est donc pas possible de trancher en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.

## 5.2. La région de Narbonne

En 2008 M. Feugère signalait onze scels trouvés dans la zone de Narbonne (Feugère 2008, 148, note 16), certains n'étant cependant pas repris dans la base Artefact ; on peut y ajouter deux exemplaires inédits conservés au musée de Narbonne :

- 1 ex. à Quarante, atelier de tuiliers de Parazols, non estampillé et donc prêt à être utilisé (= Artefacts : ETQ-4001, n°28) (Fig. 15, n°16).

- 1 ex. à Mailhac, dans l'agglomération du Cayla, avec initiales de *tria nomina* C•R•A (Feugère 2008, 148, note 16 ; Fig. 15, n°17).

- 4 ex. à Ouveilhan, aux Terres Noires, avec les textes TER ; SIL. I ; Q. PLVTVS ; LLV. S. (Fig. 15, n°18 à 21).

Deux des quatre personnages sont mentionnés par des *tria nomina* plus ou moins développés, même si les points séparatifs n'apparaissent pas ou sont illisibles : T•E•R et L•LV•S.

Le premier scel renvoie à un personnage dont le

gentilice commence par un E et il n'est pas possible de le développer. Pour le second exemplaire, la recherche de concordances avec les recueils de noms a été plus fructueuse. Trois *Lutatii* sont attestés à Béziers, sur deux inscriptions funéraires. Le premier personnage, Lutatius Euschemus est un affranchi, fabricant de chaussure (M. Christol, *in* Ugolini, Olive 2012, 195) ; le second Q. Lutatius Narc(issus), sévir augustal, est un affranchi de Q. Lutatius Celsus (*ibid.*, p. 286, *CIL* XII, 4246). Enfin, à Narbonne est connu au I<sup>er</sup> s., un médecin, P. Lucceius Menes, affranchi de P. Lucceius Philon (*CIL* XII, 4488 ; Gayraud 1981, 548 et 553). On se trouve là dans des milieux de *liberti* dont les activités se déployaient en milieu urbain. L'existence de ce scel, si L. Lu(...) S(...) est bien un Lutatius ou moins vraisemblablement, un Lucceius, pourrait indiquer l'ancrage domaniale et donc rural de cette *gens*, dans une partie de territoire située au contact des deux cités. Un timbre sur tuile d'époque augustéenne, très répandu dans la région de Narbonne-Béziers pourrait être mis en relation avec cette *gens Lutatia*, et conforter cette identification, puisqu'il mentionne un C•LVT•P•RI' (Corbeel 2018, 405-414). L'atelier émetteur n'a jamais été localisé mais, on signalera au nord de la commune d'Ouveilhan, à moins de 1 km à l'est des terres Noires, la présence d'un atelier de tuiliers/potiers mal connu où est encore visible l'entrée d'un grand four à double alandier (Ournac *et al.* 2009, 404, fig. 371).

Les deux autres exemplaires renvoient à des *duo nomina* : SIL•I et Q. PLVTVS. La consultation de l'index des noms de personnes de Narbonne et de Béziers ne fait apparaître aucun gentilice commençant par SIL(...). Si l'on restitue des *tria nomina* S•IL•I, la recherche n'est pas plus fructueuse pour le *nomen* IL(...).

Concernant le dernier exemplaire, la lecture actuelle Q•PLVTVS dans la base ARTEFACTS doit être rectifiée, Plutus n'étant pas un gentilice et ne pouvant être placé après Q(uintus). Il faut probablement restituer un T et un I ligaturés soit PLV<sup>TI</sup>VVS. Le *nomen* Plutius, principalement attesté en Italie selon Epigraphik Datenbank, est très rare en Narbonnaise. On n'en connaît qu'une seule attestation, à Bram, *vicus* routier situé sur la voie d'Aquitaine, où L. Plutius Viator est l'un des trois *magistri vici* qui dédicacent un théâtre au *numen* des empereurs et à Apollon, dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. (*Année Épigraph.* 1969/1970, 00388 ; Ournac *et al.* 2009, 170). Comme la distance entre Bram et Ouveilhan est seulement de 80 km, la grande rareté du gentilice fait supposer la présence d'un noyau familial de la *gens Plutia* dans cette zone de la moyenne vallée de l'Aude. Cette hypothèse est renforcée par l'existence d'un timbre sur tuile Q•P•C, malheureusement non daté, également trouvé à Ouveilhan et un peu plus au nord, à Argeliers (Corbeel 2018, 664). Il pourrait révéler, si l'initiale P du gentilice renvoyait à P(lutius), l'existence d'une *figlina* et donc d'un bien-fonds, appartenant au personnage du scel,

à un membre de sa famille ou bien gérée par un affranchi.

La découverte de quatre scels différents en un même lieu permet de s'interroger sur le statut de ce « site » des terres Noires ; il est douteux que ces personnages aient été les propriétaires successifs de la *villa*, si ce site en est bien une. La probabilité d'identifier ainsi quatre de ses *domini* semble en effet irréaliste et serait tout bonnement incroyable. La présence, de ces objets en ce lieu signale qu'ils y étaient communs et c'est la raison pour laquelle il faut peut-être identifier ici une agglomération secondaire inconnue de la partie orientale du territoire de la colonie de Narbonne<sup>18</sup>, peut-être à fonction artisanale. L'hypothèse de liens possibles entre les personnages attestés sur deux des scels et des timbres sur tuiles régionaux pourrait en effet, si elle se vérifiait, ancrer leurs activités dans la production de terres cuites architecturales.

- 1 ex. à Sallèles d'Aude, atelier de potiers du Clos de Raynaud (Artefacts, sans le texte : ETQ-4001, n°31) (fig. 15, n°22) avec le texte SIA ou SLA, initiales de *tria nomina* de S•I•A ou S•L•A (inv. Stéphanie Raux ; dessin Élise Marlière) (US12035) (Fig. 18). L'US12035, localisée dans la zone 12, c'est-à-dire le secteur d'habitat, est datée de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s

- 1 ex. à Narbonne, en ville, sans précision sur le lieu de découverte précis, 1 ex. avec texte LA[...] (Artefacts : ETQ-4001, n°25) (fig. 15, n°23), début de *tria nomina* L•A• [...], à rapprocher, à titre d'hypothèse prudente, des *L. Aponii* de Narbonne, attestés par l'épigraphie lapidaire et un timbre sur tuile L•APONI / PLACIDI d'un atelier de Perpignan (Corbeel 2018, 500-503).

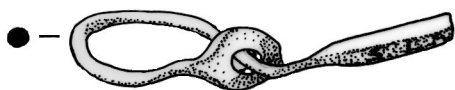


Fig. 18 - Scel de l'atelier du Clos de Raynaud (Sallèles d'Aude). Dessin E. Marlière. Éch. indét.

- 2 ex. inédits complets, conservés au musée *Narbo Via*, sans provenance précise (découverte ancienne ; information Ambroise Lassalle) mais provenant assurément de la ville ou de son territoire communal (n°24 et 25) (Fig. 19).

• le premier présente une surface corrodée mais l'on distingue tout de même plusieurs lettres (n°1). La lecture MO'MA' devra être confirmée après restauration de l'objet, mais semble la plus probable. On peut sur cette base restituer des *tria nomina* probables dont on aurait les initiales et le début du *cognomen* : M•O•MA(...). Il n'y



Fig. 19 - Scels inédits du musée *Narbo Via* (Narbonne, Aude). Cl. S. Mauné © CNRS del. Avec l'aimable autorisation du musée.

a aucune correspondance avec l'index des Narbonnais, dressé par Michel Gayraud (Gayraud 1981, 567) et avec les producteurs de tuiles de la région de Narbonne (Corbeel 2018) ; les gentilices commençant par la lettre O dans cette ville sont au nombre de six.

• le second (n°2) comporte plusieurs lettres difficiles à identifier clairement de prime abord. De plus, alors que les autres scels présentent une extrémité à poinçonner allongée, celui-ci pourrait être, d'après ce que l'on distingue, de forme losangique. La première lettre ou ce qu'il en reste est très probablement un M et l'on distingue ensuite, assez facilement un R. La troisième lettre est un P puis l'on voit une haste verticale attachée à un R soit une ligature IR/RI qui permet avec la lettre précédente de lire PRI(...). La lettre suivante est un B puis suit une haste verticale isolée, vraisemblablement un E dont on distingue la haste horizontale la plus haute. Il n'y a pas de point de séparation visible entre les lettres. Au final, la lecture qui peut être proposée est : 'MRP'RI'BE.

Deux possibilités sont envisageables pour interpréter cette succession de lettres. On peut tout d'abord considérer qu'il s'agit de *tria nomina* avec *agnomen*, c'est-à-dire un surnom supplémentaire montrant l'ascendance maternelle ou une adoption, soit : M•R(...).PRI(...).BE(...). Aucun des personnages narbonnais, biterrois ou nîmois connu par une inscription lapidaire ou bien attestée sur *instrumentum* ne peut être ici identifié, ce qui évidemment n'empêche nullement de considérer cette hypothèse comme plausible. La seconde solution serait de restituer, en plus du personnage désigné par ses *tria nomina* classiques M•R(...).PRI(...), un second individu placé sous sa dépendance et désigné par les deux premières lettres BE de son nom simple, soit 3 + 1. Dans l'état actuel des recherches, il n'est pas possible de trancher entre ces deux propositions.

- 3 ex. à Laure-Minervois, sans précision sur le(s) lieu(x) de découverte, dont un avec texte lu IMSAI pour lequel un L en début de texte conviendrait mieux (*tria nomina* L•M•SAL ?) ; VA (= V•A•[...] ?) et illisible (Fig. 15, n°26 à 28).

### 5.3. En dehors du Biterrois et du Narbonnais

5.3.1. En direction de l'Ouest, entre Carcassonne et Toulouse, de part et d'autre de la voie d'Aquitaine :

- « Plusieurs exemplaires » trouvés par Michel Passelac lors des fouilles réalisées dans l'agglomération routière de Bram/*Eburomagus*, ont été signalés par M. Feugère en 2008 (Feugère 2008, p. 148, note 16). Je n'ai pas reporté ces occurrences sur la carte de répartition, me contentant de les signaler par un amas de points. Michel Passelac qui prépare leur publication m'a en effet précisé oralement qu'il avait en sa possession plus d'une quarantaine de scels inédits dont une série anépigraphique non utilisée. Une partie, comportant les exemplaires vierges, a été mise au jour lors de ses fouilles à Bram et appartient à des niveaux julio-claudiens ; les autres proviennent de *villae* du Lauragais ou du couloir audois. L'exemplaire de Bram cité sans illustration dans la *Carte Archéologique de la Gaule de l'Aude* et sur lequel sont mentionnées les initiales de *tria nomina* A•L•G (Passelac in Ournac 2009, 171) a en revanche été intégré (Fig. 15, n°29).

- 3 ex. dont 2 complets sur la *villa* de Bartissol à Castelnaudary (fouille Archeodunum, J. Bonhy ; étude C. Bazillou dans Bonhy 2015, vol. 1, 241 ; signalés dans base Artefact, sans lecture) (Fig. 15, n°30 à 32) :

• US6000 (décapage zone 6, hors stratigraphie), 1 ex. cassé, long. 37 mm ; 1 ex. complet, long. 51 mm (Bonhy 2015, vol. IV, 1295 ; vol. III, p. 995, pl. 30, n°12 et 13) (Fig. 20, n°1). On distingue sur la seconde étiquette (n°2), trois hastes verticales séparées par des points qui semblent correspondre à des *tria nomina*, peut-être T•T•I. ou T•I•I ou T•I•T (?)

• US6254 (décapage mur zone 6, hors stratigraphie), 1 ex. complet, long. 37 mm (Bonhy 2015, vol. IV, 1304 ; ; vol. III, p. 995, pl. 30, n°14) (n°3). Comme sur l'exemplaire précédent, on distingue trois lettres séparées par des points : probablement un T., suivi d'un second T bien visible puis d'un I probable ce qui renforcerait la lecture T•T•I. La restauration de ces objets permettrait de s'assurer définitivement de cette lecture.

Quelle que soit la lecture qu'il faille retenir, il semble assuré que les textes de ces trois objets sont identiques et renvoient à un même personnage.

5.3.2. Vers le sud, dans l'actuel département des P.-O. (hors figure 15 ; cf. figure 24) :

- 1 ex. à Latour-Bas-Elne, Pas d'en Ferrer, dans la plaine du Roussillon, texte illisible (Artefacts : ETQ-4001, n°15).

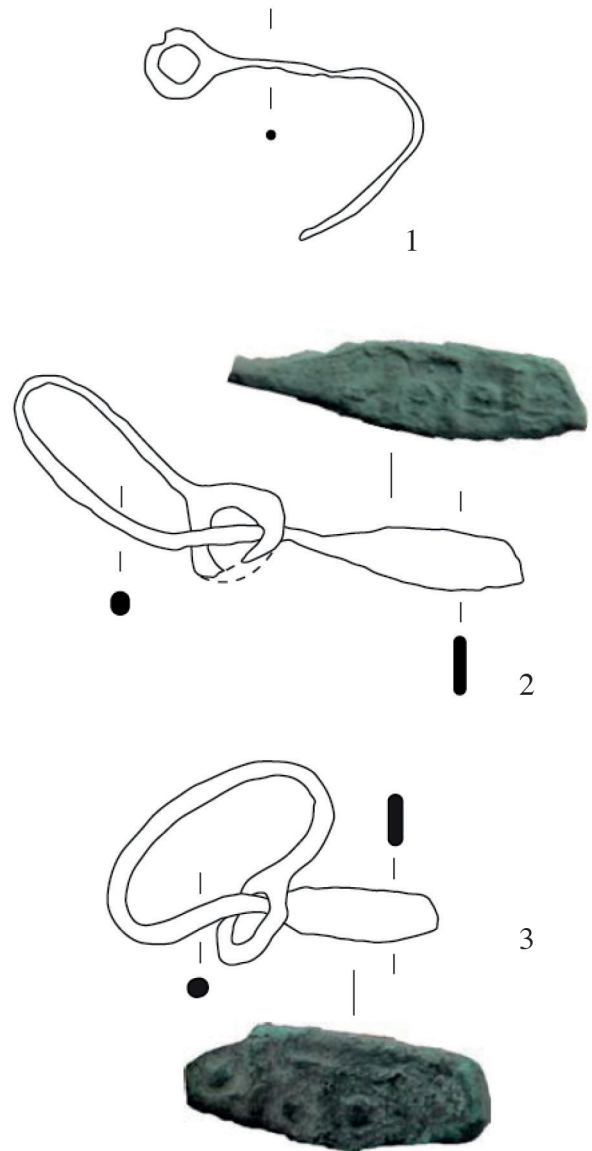


Fig. 20 - Scels de la villa de Bartissol à Castelnaudary (Aude). Dessin C. Bazillou Archeodunum. Éch. 2/1.

5.3.3. Vers le nord, dans l'actuel département de l'Aveyron (ex. province d'Aquitaine) :

- 1 ex. provenant de la *villa* de Raujolles (Creissels), située à 5 km au sud-ouest de Millau/*Condatomagus* (Pujol 1998, 154, fig. 13, n°10 ; cité par Lucien Dausse dans Gruat, Marty 2003). D'après le dessin, l'objet semble avoir été utilisé mais aucun texte n'est lisible car l'extrémité est cassée. Cette *villa*, occupée à partir des années 20-30 ap. J.-C. et jusqu'au III<sup>e</sup> s., exploitait le minerai de fer présent localement ainsi que les bancs d'argile pour la production de tuiles, en plus des activités agricoles (céréales, élevage) et sylvicoles, classiques dans cette partie du Massif Central selon L. Dausse.

- 2 ex. identifiés par L. Dausse et mis au jour dans un remblai de nivellement du quartier de l'amphithéâtre de Rodez, parmi un riche mobilier. Essentiellement composé

de rejets domestiques, cet ensemble est parfaitement daté entre les années 20 et 60 ap. J.-C. grâce à l'étude exhaustive des mobiliers conduite par ce chercheur, Philippe Gruat, Georges Marty et Alain Vernhet (Gruat, Marty 2003, 86, fig. 40, n°7-8 et 90). L'exemplaire n°7 présente sur la partie conservée où se trouvait l'estampille une lettre lue comme un O mais qui pourrait plutôt être un Q (Fig. 21). Elle est suivie d'une haste verticale, probablement un I ou un L dont manque la haste inférieure, d'après le dessin : il faut donc lire QI ou QL, probablement le début de *duo* ou *tria nomina*. L'exemplaire n°8 est abîmé et son extrémité est cassée. On ne distingue aucune lettre.

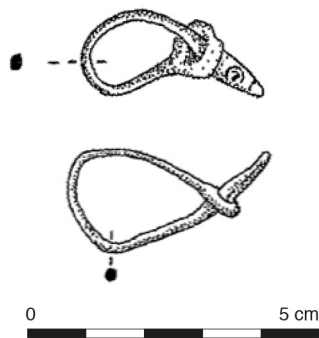


Fig. 21 - Scels de Notre-Dame du Bon Accueil à Rodez (Aveyron), d'après Gruat, Marty dir. 2003, p. 86, fig. 40.

#### 5.3.4. Vers l'Est, dans la cité de Nîmes :

- 1 ex. à Nîmes (long. 93 mm), Parking Jean Jaurès (fouille Inrap J.-Y. Breuil et B. Houix) (Artefacts : ETQ-4001, n°27), dans un contexte daté entre 75-100 ap. J.-C. (US1085) (Manniez 2017, 183 ; ident. M. Feugère) (Fig. 22). Ce scel anépigraphique, prêt à l'emploi, n'a pas été utilisé.



Fig. 22 - Scel anépigraphique, prêt à l'emploi du Parking Jean Jaurès (Nîmes, Gard) d'après Manniez 2017, p. 183, Éch. 1.

La découverte de ce scel à Nîmes permet de revenir sur l'origine de l'exemplaire, sans provenance précise, conservé au musée de Nîmes dont M. Feugère pensait en 2008 qu'il n'était pas local, en raison de son isolement géographique (Feugère 2008, 150). Il faut vraisemblablement nuancer cette opinion et admettre que ce document peut avoir été trouvé dans cette ville de Narbonnaise puisque par ailleurs, selon M. Feugère, il appartient « à la collection Lombard-Dumas, réputée avoir été formée à partir de trouvailles locales ».

- 1 ex. à Nîmes, avec les *tria nomina* SEX•AP•PR (*ibid.*, note 17), gentilice Aponius restitué par M. Feugère — mais, existent également à Nîmes, outre un M. Aponius Laetus, des *Apicii*, des *Appii*, un Apronius et un Apuleius — suivi du *cognomen* PR(...). La consultation de l'index

des Nîmois (Fiches, Veyrac 1996) ne permet aucun rapprochement avec un personnage de cette colonie latine. L'examen des index de Béziers et de Narbonne n'apporte pas davantage d'information même s'il est vrai que la *gens Aponia* et en particulier les *L. Aponii* sont bien représentés dans la capitale provinciale.

- 1 exemplaire possible (inédit) à Lattes (Hérault), dans l'agglomération portuaire secondaire de *Lattara* (Fouille programmée G. Piquès-CNRS ; étude N. Answar). Extrémité de scel (fragment de la tige et extrémité aplatie) trouvée dans l'un des couches de dépotoir/comblement (US205360) du chenal, datée de la première moitié du II<sup>e</sup> s. La surface de la partie poinçonnée où aucune lettre n'est visible est très corrodée. Long. cons. 2,5 cm ; n° d'inventaire : obj-205360-58.

#### 5.4. Dans la province voisine de Tarraconaise

- 6 ex. à l'Escala, agglomération portuaire d'Ampurias (Espagne) dont 5 conservent un texte déchiffrable (Artefacts : ETQ-4001, n°9 à 14). Je propose ici, mis à part pour le n°11, une lecture réalisée à partir des photographies de très bonne qualité qui accompagnent ces objets sur la fiche Artefact.

- Artefacts n°9, aucun problème de lecture, COV avec point central dans le O, *tria nomina* de C•O•V, identique au texte du n°13.

- Artefacts n°10 (Fig. 23), lecture difficile, on distingue une haste verticale, probablement un L, puis VOL, avec peut-être une ligature LT puis un I. On peut donc proposer : L•VO'LT'(E)I, *duo nomina* qui, si cette lecture était confirmée, renverraient à un producteur d'amphore de Citérienne/Tarraconaise bien connu, notamment grâce aux épaves Cap Béar I de Port-Vendres (P.-O.), Cala Bona (Cadaquès, Esp.), Îles Formigues (Palamos, Esp.) et plus à l'Est, Sud-Caveaux 1 (Baie de Marseille). Ces gisements subaquatiques matérialisent l'aire de distribution préférentielle de ces amphores dans cette partie de la Méditerranée et l'existence d'un flux commercial régulier entre la Léétanie et le port de Narbonne.

Dix variantes de timbres sur Dr. 1B, Tarraconaise 1, Pascual 1, Dr. 3 vinaires et sur Dr. 7-11 à produits halieutiques — datées entre les années 40 av. J.-C. et le changement d'ère — sont répertoriées qui renvoient à



Fig. 23 - Scel d'Ampurias (L'Escala, Esp. ; Museu d'Arqueologia de Catalunya, inv. 8632). Cl. A. Giraud/Artefacts©.

une production de grande ampleur. Un timbre VOLTILI sans E est signalé et des timbres avec ligatures VO'LTEI' et VOL'TE'IL ou VOL'TE'ILI sont attestés (Etienne, Mayet 2000, 168 ; en dernier lieu, Bencquet 2018, 523-525 avec 6 var. présentées), ce qui renforce la lecture du texte du scel.

L. Volteilius, membre d'une famille italienne d'origine étrusque (Miró 1988, 221), latiale ou samnite (Pena, Barreda 1997, 68) serait le propriétaire du complexe domanial d'El Sot del Camp (San Vicenç de Montalt), à 6 km du nord de Mataró (Maresme ; Barcelone), où il faisait notamment produire des amphores vinaires (Pascual Guasch 1977). La *gens Volteilia* n'est pas attestée en Citérienne/Tarraconaise, sauf peut-être à Ampurias, par une inscription lapidaire très fragmentaire (cf. Járrega 2015, 87 ; *CIL* II, 061196b) dont le développement ne va pas de soi<sup>19</sup>, mais, elle est en revanche bien connue à Narbonne grâce à huit inscriptions, d'époque tardo-républicaine ou augustéenne (Pena, Barreda 1997, 69-70)<sup>20</sup>, renvoyant à des affranchis. L. Volteilius se serait livré, par l'entremise de ces derniers et depuis ce grand port de Méditerranée nord-occidentale, où ses timbres sont abondants (Bergé 1990), au commerce du vin de Léétanie provenant de son ou de ses domaines littoraux. Maria-Luisa Bonsangue considérait en 2006 qu'il ne possédait pas de bien-fonds en Tarraconaise, en raison de l'absence de mention épigraphique de son gentilice sur support en pierre, ne s'était peut-être pas établi de façon permanente dans la ville, où il disposait d'affranchis, puis l'avait quittée pour retourner en Italie, comme d'autres personnages dont les noms figurent sur des timbres sur amphores. Au final, elle en faisait seulement un négociant (Bonsangue 2006, 24-25), suivant en cela la proposition de R. Plana et de Michel Christol (Christol, Plana Mallart 1998, 299-301 ; en dernier lieu Christol 2010, 575)<sup>21</sup>.

La présence d'un scel à Ampurias qu'il faut probablement rattacher, si notre lecture est la bonne, à ce personnage est tout à fait cohérente avec ce que l'on connaît de ses activités économiques, qu'elles soient productives et/ou commerciales. L'existence de cet objet pourrait indiquer que ce personnage, en plus de son domaine de Mataró, était aussi le propriétaire d'un bien-fonds, peut-être viticole, dans la région d'Ampurias voire dans le

19 La présence d'un scel à Ampurias pourrait toutefois renforcer celui-ci.

20 *CIL*, XII, 4504 ; 4516 ; 4597 ; 5253 ; 5254 ; 5255 ; 5256 ; 5257.

21 M. Christol considère également que P. Usulenus Veiento, un Narbonnais était « engagé dans le transport et le commerce du vin de Léétanie comme l'attestent les timbres qu'il fit apposer sur des amphores de type Pascual 1 produites à Llafranc », sur la côte de l'Ampurdan (Christol 2003, p. 469 = Christol 2010, p. 469). Il est préférable de considérer que l'existence de ces timbres indique qu'il était propriétaire de l'atelier sur lequel les amphores étaient produites et de considérer qu'il possédait le bien-fonds dans lequel ce dernier était intégré. Sur cette question de la relation entre les timbres sur amphores de Tarraconaise et les propriétés rurales, voir l'analyse très éclairante d'O. Olesti Vila, C. Carreras Monfort sur *l'ager barcinonensis* (Olesti Vila, Carreras Monfort 2013).

Narbonnais ce qui ne serait pas surprenant.

- Artefacts n°11, QVICI, pas de photographie, vérification de la lecture impossible ; on peut supposer des *tria nomina* parce que le nom, Quicius, n'existe pas dans les index des gentilices et des surnoms de Kajanto et de Solin et Salomies et que les scels ne livrent pas ce type de dénomination (nom unique). Si la première lettre, initiale de Q(uintus) ne pose aucun problème, il n'en va pas de même de la suite du texte. Faut-il restituer des *tria nomina* Q•VI(...).CI(...) ou Q•VIC(...).I(...) ou bien des *tria nomina* + nom unique : Q•V•I + CI(...) ?

- Artefacts n°12, N•'IVLI : la première lettre N, suivie d'un point, est très nette, elle renvoie au prénom assez peu attesté, Numerius. Pour les autres lettres, on peut s'interroger sur la possibilité d'une ligature, suggérée par une haste horizontale à la base du V. Ne faudrait-il pas alors restituer le texte 'IVLI pour N•'IVLI, *duo nomina* de N. Iulius ?

- Artefacts n°13, un second exemplaire du scel estampillé C•O•V sur lequel on observe que le poinçon a été mal centré puisqu'il manque la base des lettres.

- Artefacts n°14, texte illisible.

## 6- COMMENTAIRES SUR LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES SCELS

La répartition géographique est, comme l'avait observée M. Feugère, très centrée sur la région de Béziers-Narbonne--Carcassonne (Feugère 2008, 150). Elle résulte d'abord de l'attention particulière, accordée depuis plusieurs décennies maintenant, aux témoignages de l'épigraphie dite « mineure » de cette région et de l'existence d'un solide réseau d'informateurs et de collectionneurs locaux. Mais, sans doute, ne relève-t-elle pas uniquement de ces réalités. De vastes parties de la province, avec une tradition de recherche ancienne et une archéologie rurale particulièrement développée, comme les départements actuels du Var, les Bouches-du-Rhône et les campagnes gardoises, en semblent apparemment dépourvues. L'exemplaire de Nîmes, récemment découvert en fouille ne modifie pas ce constat puisqu'il s'agit d'un scel non utilisé, qui a pu être perdu en centre-ville par un voyageur venant de l'ouest. Celui conservé au musée de la ville témoigne peut-être, également, de l'existence normale d'un flux terrestre administratif et commercial, entre la capitale des Arécomiques et les colonies romaines situées à l'ouest de son territoire. Cependant, les trois exemplaires de Rodez et de Creissels dans l'Aveyron ainsi que les six exemplaires d'Ampurias et l'exemplaire de Lattes (?) changent sensiblement la donne. Ils invitent d'abord à s'interroger sur l'éventualité

de problèmes d'identification de ces petits objets<sup>22</sup>. Peut-être qu'une enquête élargie et approfondie permettrait de faire apparaître de nouveaux exemplaires, notamment en Narbonnaise orientale.

La carte de répartition à l'échelle de la province se surimpose, seulement pour sa partie occidentale, à celle des *signacula* de bronze, dressée en 2005 (Feugère, Mauné 2005) et complétée depuis par quelques exemplaires (Mauné à par.). Dans son article de 2008, M. Feugère déduisait, de cette répartition des scels, que leur « usage était institutionnel, ou du moins en rapport avec la législation de la cité » (Feugère 2008, 150). Pour lui, ces objets pourraient avoir un lien avec le statut de colonie romaine mais cette proposition se heurte au fait que seules Narbonne et Béziers en disposaient. Nous savons en effet, grâce à la *formula* de Pline l'Ancien (Christol 2010, 129-145), que Carcassonne fut dotée du droit latin, probablement à l'époque triumvirale (Gayraud 1981, 322 ; Passelac 1999 et 2019).

Je ne crois pas finalement qu'il soit nécessaire d'expliquer seulement cette répartition par le statut des cités mais, plutôt qu'il faut considérer qu'elles abritaient, tant dans leur centre urbain que sur leur territoire, une population italienne probablement importante, installée là depuis plusieurs décennies. Narbonne et Béziers formaient au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et encore pendant le Haut-Empire, un espace économique cohérent qui se caractérisait par une présence italienne remontant à la période tardo-républicaine et par un peuplement colonial dense à mettre en relation avec les deux déductions de Narbonne (118 et 46 av. J.-C.) et celle de Béziers (vers 36 av. J.-C.) (en dernier lieu : Christol, Fedièrre 2014, 67). Il faut manifestement étendre cette zone jusqu'à la partie de la province située entre Carcassonne et le Lauragais puisque César rapporte qu'en 56 av. J.-C. (Bello Gallicus, III, 20), Crassus pour sa campagne en Aquitaine, convoqua individuellement un grand nombre de vétérans établis entre Toulouse et Narbonne. Comme on sait qu'aucune déduction coloniale de soldats démobilisés ne concerna ce secteur de la Transalpine avant 46 av. J.-C. — Narbonne en 118 av. J.-C. est une colonie peuplée de civils (Gayraud 1981) — il faut considérer que leur présence ici est à mettre en relation avec des assignations viritane, c'est-à-dire des installations individuelles faites par un ou plusieurs *imperatores* entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début des années 40 av. J.-C. Les scels trouvés dans l'Aveyron pourraient renvoyer à une réalité proche ou similaire : cette partie de la province d'Aquitaine a semble-t-il connu une émigration précoce d'Italiens, à mettre en relation avec l'abondance et la diversité des ressources minières. La capitale des Rutènes, Rodez/*Segodunum* est une cité fortement romanisée (Gruat et

22 Compte tenu de la petite taille de ces objets et de leur fragilité relative, il faut s'interroger sur les problèmes de conservation ainsi que sur la question de leur identification (cf. exemplaire de Lattes) ; ne pas oublier non plus que l'attention que nous leur portons est très récente puisqu'elle date d'une quinzaine d'années.

al. 2011) et on a depuis longtemps mis en avant certaines de ses spécificités, comme une pratique généralisée du timbrage des tuiles produites sur son territoire et une implantation dense et précoce de *villae*, bien perceptible grâce aux recherches menées depuis plusieurs décennies par un solide réseau d'archéologues amateurs ainsi que par le service départemental d'archéologie (résumé dans Corbeil 2018, 71). Millau/*Condatomagos* est une agglomération secondaire de premier plan où la firme des *Ateii* a implanté, au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., probablement depuis Lyon, un centre de production de sigillée qui allait devenir un immense complexe parfois qualifié d'industriel et dont les productions ont été diffusées dans tout l'Occident romain (Genin, Schaad 2007).

Le scel d'Aspiran, lié à la présence d'émigrés italiens vraisemblablement originaires de Campanie ainsi que l'existence d'un scel de L. Volteilius renforcent, me semble-t-il, la proposition de M. Feugère (Base Artefacts), faite à partir de la découverte des dix scels vierges de Sedegliano (Turrida, Vénétie Julienne) et des deux exemplaires utilisés de Modène (Emilie-Romagne), d'une pratique qui, dans l'état actuel des recherches, semble avoir été importée d'Italie septentrionale (Regio VIII Aemilia et Regio X Venetia-Histria). Ainsi, leur présence ne serait pas à mettre en relation directe avec le statut institutionnel et juridique des territoires susmentionnés mais plutôt avec la présence de nombreux italiens (seulement originaires d'Italie du Nord ?), ayant importé dans tout ou partie des campagnes du Midi de la Gaule, des pratiques et usages spécifiques.

Enfin, une évidence saute immédiatement aux yeux lorsque l'on regarde plus largement la répartition géographique, en étoile, des scels sur l'ensemble de la zone où ils sont attestés (Fig. 24). On voit qu'au-delà de

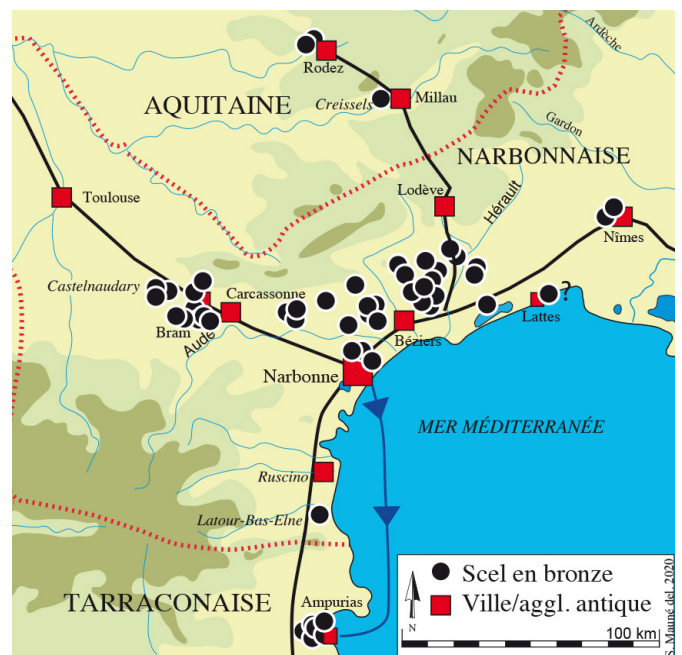


Fig. 24 - Carte de répartition des scels en bronze entre Ampurias, Toulouse, Rodez et Nîmes. DAO S. Mauné © CNRS del.

la concentration située entre le Lauragais et la vallée de l'Hérault les scels ont été trouvés le long des trois grands axes terrestres qui irriguaient cette partie de l'Occident romain : voie domitienne en direction de Nîmes et, à l'opposé, vers la Tarraconaise ; voie d'Aquitaine vers Toulouse depuis Narbonne et voie *Cessero/Luteva/Condatomag/Segodunum* vers le pays rutène, à partir du carrefour avec la voie domitienne à *Cessero*. Par ailleurs, leur présence à Ampurias matérialise probablement, une fois de plus, les liens commerciaux qui à travers le transport maritime, unissaient le nord-est de la Tarraconaise avec l'emporium Narbonnais. L'exemplaire de Lattes indique aussi, s'il s'agit bien d'un scel, un flux probablement maritime et/ou lagunaire vers les ports secondaires de la partie orientale du Golfe du Lion.

Il y a peut-être là un indice relatif à la fonction des scels, on y reviendra, mais aussi aux liens qui unissaient ces territoires voisins mais, appartenant à trois provinces distinctes (Sanchez 2009, 335 ; Christol 2010, 555-576 ; Mauné, Trintignac 2011).

## 7- DES LIEUX DE DÉCOUVERTE SPÉCIFIQUES ?

Le statut des lieux de découverte des scels, lorsqu'il peut être clairement caractérisé, montre qu'il ne s'agit pas de simples établissements ruraux ou bien de sites de moindre importance. On compte en effet parmi eux, sept *villae* certaines et pas des moindres, dont une associée à un atelier de potiers (Saint-Bézard, la Vérune, Saint-Nazaire d'Auberte, Amilhac, Pabiran, Mas Lavit et Bartissol), un seul établissement rural (Coudouloux)<sup>23</sup>, deux ateliers de tuiliers et/ou de potiers (Parazol et le Clots de Raynaud), au moins quatre agglomérations secondaires (Montfo, Bétignan, le Cayla, Bram ; Terres Noires à Ouveilhan ?), une agglomération portuaire, peut-être deux (Ampurias et Lattes (?)) et trois agglomérations principales (Narbonne et Nîmes ainsi que Rodez).

Il semble de prime abord que ces objets étaient intimement liés au monde rural et à la frange supérieure des propriétaires terriens, possédants des biens-fonds dans les cités de Narbonne et de Béziers. Leur présence dans des agglomérations secondaires indiquerait par ailleurs des liens entre les campagnes et ces petits centres plus ou moins urbanisés, ce qui n'est guère surprenant, ces derniers étant des relais civiques et administratifs des chefs-lieux de cités. À Bram dont le nom antique, *Eburomagus* est très suggestif, la concentration des scels pourrait renvoyer au rôle central de cette petite

23 Ce site correspond à un établissement de rang moyen de moins de 2000 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, apparu à l'époque tardo-républicaine et occupé pendant tout le Haut-Empire qui a livré un très abondant mobilier (prospections S. Mauné 1998).

agglomération de la voie d'Aquitaine. Elle attirait sans doute à elle les élites économiques locales parmi lesquelles la *gens Plutia* qui, au II<sup>e</sup> s., apparaît dans la dédicace du théâtre. Dans le cas d'Ampurias, qui est un port, la concentration de ces petits objets est également remarquable, même si elle est moins dense. S'agit-il de scels utilisés par des personnages résidents dans cette petite agglomération du nord-est de la province de Tarraconaise ou bien dans sa proche campagne ? L'usage de ces objets renverrait-il, dans ce cas, à des pratiques similaires à celles de la zone de Narbonne-Béziers ? Ne pourrait-il pas plutôt s'agir d'éléments transportés, depuis Narbonne (?), par des commerçants, parmi lesquels L. Volteilius, avec des marchandises ou avec les contenants qu'ils auraient servi à sceller ?

La présence de scels dans trois importantes *figlinae* est à relever et pourrait, peut-être, avoir aussi un lien avec la production de matériaux de construction et/ou d'amphores<sup>24</sup>. Elle renforce, en tout état de cause l'idée selon laquelle, il s'agit d'objet appartenant à l'économie rurale.

Le Clots de Raynaud (Laubenheimer 2001) et Saint-Bézard sont des centres de production créés à l'époque augustéenne ; le premier semble être une fabrique/*figlina* installée en contexte rural, sans lien topographique avéré avec une *villa* et dont le développement sera très important pendant le Haut-Empire. Le second, intégré à un centre domanial apparu au tout début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., a produit dès son démarrage plusieurs types d'amphores vinaires, des *dolia* et des matériaux de construction.

Parazols, situé à quelques km au nord du Clots de Raynaud est un vaste atelier de tuiliers associé à une riche *villa* et comportant vraisemblablement deux pôles artisanaux<sup>25</sup>, fondé dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il appartenait vraisemblablement, d'après les timbres retrouvés sur place, à la gens *Ancharia*, famille narbonnaise originaire d'Italie, arrivée dans cette zone à l'époque tardo-républicaine ou triumvirale, également propriétaire de la riche *villa* littorale de Caussargues à Sigean, au sud de Narbonne (en dernier lieu, Corbeel 2018, 653-654)<sup>26</sup>. Par

24 La production de terres cuites est également attestée à Creisels, dans la *villa* de Raujolles, mais, elle est mal caractérisée. Bien évidemment, les scels trouvés par M. Passelac à Bram, où l'activité potière fut intense à la période augustéenne (Passelac 2002), pourraient confirmer cette réalité lorsqu'elles seront publiées et que leurs contextes de découvertes auront été précisés.

25 Un travail approfondi d'évaluation et d'analyse des données provenant de cet atelier serait à réaliser car je ne crois pas, compte tenu de son environnement économique et de sa chronologie, qu'il n'ait produit que des matériaux de construction.

26 La présence d'un sol en *opus signinum* incrusté de tesselles noires et blanches formant les lettres des *duo nomina* de Q. Ancharius est connue de longue date dans les ruines de cette *villa* (Gayraud 1981, 488 ; Dellong *et al.* 2002, 612-613). L'inscription trouvée à Quarante (*CIL* XII, 4576) révèle l'existence, autour de Q. Ancharius, d'une *familia* d'affranchis et le timbre d'un autre *libertus*, Menophilus, apparaît sur des timbres sur tuile (Corbeel 2018, 651-652).

ailleurs, si l'on considère également comme pertinents nos rapprochements des scels de Q. Plutius et de L. Lu(...) S. trouvés à Ouveilhan, avec des timbres sur tuile connus dans la région de Narbonne, il faudrait alors convenir que, dans ce dossier, cette activité domaniale spécifique, à situer ici dans un horizon julio-claudien, voire augustéen, aurait occupé une place importante. Il est possible que les scels aient accompagné les transferts de moyens de production de l'Italie jusqu'à cette région de Narbonnaise à ce moment-là, comme le montre également la forme spécifique des cartouches des timbres sur tuile régionaux, de tradition italique, absents du reste de la province (*ibid.*, 56-60). Le développement d'une activité artisanale était en effet une caractéristique de l'économie rurale italienne, lorsqu'elle était tournée vers la recherche d'une grande rentabilité (Aubert 1994, 204-207 ; Christol 2011, 233).

Enfin, on rappellera que L. Volteilius dont le nom apparaît sur l'un des scels d'Ampurias était également un important producteur d'amphores vinaires, établi sur la côte de Tarraconaise, dans le Maresme.

## 8- LA DATATION DES SCELS

La chronologie de ces objets est tributaire des découvertes réalisées lors des fouilles, les trouvailles de surface ou réalisées au détecteur n'apportant pas de précision sur ce point. Nous disposons heureusement de quelques exemplaires trouvés en fouille. Le scel le plus ancien, dont la datation est à la fois assurée par son contexte de découverte mais également pas le texte qui lui était associé, est celui d'Aspiran. Cet objet livre un *terminus post quem* dans les années 5/10 ap. J.-C. soit le tout début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Cependant, l'un des scels d'Ampurias, s'il faut bien le considérer comme lié à L. Volteilius et donc contemporain des timbres présents sur ses amphores, serait à rattacher à un horizon chronologique plus ancien, à situer entre 40 et 20 av. J.-C. Il s'agit certes, d'une information indirecte mais, qui doit être prise en compte. Avec ces deux éléments, et dans l'état actuel de notre documentation, il faut donc considérer que les scels étaient déjà en usage, en Narbonnaise occidentale entre l'époque triumvirale et le tout début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

Les deux exemplaires de Rodez ont été mis au jour dans un ensemble parfaitement daté entre 20 et 60 ap. J.-C. et sont donc à rattacher à l'époque julio-claudienne.

Le scel de Sallèles-d'Aude est daté de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Celui de Nîmes, anépigraphique, a été trouvé dans un ensemble daté de l'époque flavienne. Il est entier et n'a subi aucune altération physique. On peut donc en déduire qu'il s'agit d'un objet dont la chronologie est similaire à celle de son contexte de découverte ; en d'autres mots, il ne semble pas être ici en position résiduelle. L'exemplaire de Lattes (?) est rattaché à un dépotoir de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

mais il est très abîmé et peut être plus ancien que la couche à laquelle il appartient. Les trois scels de Castelnaudary n'apportent malheureusement pas d'information pertinente mais ils ont été mis au jour dans l'emprise d'une *villa* occupée pendant le Haut-Empire. Plus globalement, enfin, il faut souligner que tous les autres lieux de découverte identifiés ont été occupés durant cette période.

On retiendra de cette analyse que les scels sont des objets qui, dans l'état actuel de la documentation, apparaîtraient à l'époque triumvirale ou au début de l'époque augustéenne, et seraient encore attestés à la fin du I<sup>er</sup> s. Il est possible qu'ils aient encore été utilisés au II<sup>e</sup> s. mais nous n'en avons aucune certitude, le seul exemplaire, très abîmé, signalé pour cette époque étant hypothétique.

## 9- LA FONCTION DES SCELS EN BRONZE

C'est la question principale, la plus difficile aussi. Selon M. Feugère, « On peut supposer que l'objet ainsi marqué devait être détruit à l'arrivée : on a pensé à un sac en tissu contenant, par exemple, une redevance en espèces monétaires » ; plus loin : « ils doivent être liés à un usage (financier ? fiscal ?) limité en Narbonnaise à ces trois cités [...]. Les rares découvertes d'objets non estampillés indiquent certains des endroits, à la ville et à la campagne, d'où ces étiquettes ont pu partir avec le bien ou les denrées ainsi scellées (lieux de départ, d'envois ? de taxation ?) ».

Reprenons sur cette base et essayons de préciser dans quel cadre ces objets ont été utilisés.

Le scel d'Aspiran, parce qu'il offre un contexte de découverte parfaitement connu, est l'élément sur lequel il faut s'appuyer pour analyser l'ensemble de la documentation actuellement disponible. Il est estampillé au nom du propriétaire de la *villa* de Saint-Bézard, Q. Iulius Priscus ce qui permet dans ce cas précis de favoriser l'interprétation d'un objet lié au conditionnement d'un élément qui, à ce stade, est indéterminé. Celui-ci avait une valeur certaine puisqu'il était scellé à son point de départ et ne devait être « ouvert » que par la personne devant le réceptionner. Peut-on étendre cette interprétation selon laquelle les scels livrerait le nom du propriétaire de la *villa* ou de l'établissement rural, à tous les exemplaires recueillis ? Lorsque le lieu de découverte est dûment identifié comme tel, il faut, à priori, en convenir. Dans le cas de deux scels différents trouvés sur le même site, on peut éventuellement considérer qu'il s'agit de deux propriétaires successifs d'un même domaine. Mais, nous allons y revenir, on peut également estimer que le nom d'un scel donne le nom d'un expéditeur, à un destinataire X.

Les scels sont, rappelons-le, des objets en alliage cuivreux, de petite taille et marqués à l'aide d'un coin métallique

frappé, imprimant de très petites lettres en relief. Il ne s'agit pas de simples étiquettes comme celles bien connues en plomb, portant un texte incisé à la hâte qui indique une quantité, la plupart du temps un poids, un produit et parfois un anthroponyme (cf. par exemple Frei Stolba 2011 ; Bats 2011 ; plus généralement Tran 2013, 287 et n. 121).

Il s'agit en fait de petits objets à usage unique, qui répondent à une norme et sont probablement associés à une fonction, un usage, une pratique ou un acte spécifique. Il n'y a pas de place, ici pour la fantaisie ou l'originalité. Le personnage qui reçoit l'objet ou le contenant fermé par ce type de scel sait précisément ce qu'il a entre les mains. Ce dispositif de fermeture particulier lui permet à la fois de s'assurer de l'identité de l'expéditeur, qui seul possède le poinçon, de l'origine du contenant et surtout du fait que celui-ci n'a pas été ouvert — puis refermé — par la tierce personne chargée du transport. Ces observations permettent de supposer que le scel est peut-être lié à un acte financier, de gré à gré. Il est par ailleurs possible qu'une inscription à l'encre, sur le contenant, précise la somme se trouvant ainsi scellée.

L'inventaire et la lecture des textes de ces objets montrent que la plupart d'entre eux correspond à des initiales de *tria nomina*, quelques-uns seulement à des *duo* ou *tria nomina*. Dans tous les cas, il s'agit de citoyens romains mais, la rareté des gentilices identifiables (Iulius, Lu(tatius), Plutius et Volteilius) ne permet pas de mesurer précisément le poids des personnages d'origine italienne et la présence éventuelle d'individus d'origine indigène. De même, parmi ces citoyens, il est impossible de distinguer d'éventuels affranchis. Ces petits objets étaient finalement liés à un système d'identification assez sommaire, probablement limité à des personnages qui, lisant les initiales des *tria nomina* savaient à quoi et à qui ils avaient affaire<sup>27</sup>, comme cela a déjà été dit *supra*. Le marquage des scels pouvait aussi éviter, si l'on disposait de plusieurs contenants de diverses origines, de les confondre entre eux.

Le scel n'est pas un objet appartenant à la sphère institutionnelle et il ne s'agit pas non plus d'un objet « publicitaire » renvoyant à un nom de producteur car dans ce cas, les *duo* ou *tria nomina* seraient évidemment développés. Il renvoie à un usage privé, limité à un cercle restreint de personnages capables de s'identifier facilement les uns des autres. Parmi eux, seul le *dominus* possède le poinçon lui permettant d'utiliser ce type de petit objet<sup>28</sup>.

27 Analysant les données concernant les tessères nummulaires italiennes, Jean Andreau a observé que la forme de la tête de la tessère, qui, à une époque donnée est toujours la même, constitue un argument en faveur d'un groupe restreint et cohérent d'émetteurs et d'utilisateurs : « En l'absence de textes, il faut raisonner sur les vraisemblances..... et les vraisemblances plaident très fortement pour un cercle restreint de gens qui entretenaient de fréquents rapports d'affaire, qui occupaient une place sociale à peu près analogue... » (Andreau 2001, 164-165).

28 Selon le même auteur, les sacs utilisés pour le transport de mon-

Une particularité des scels doit retenir toute notre attention car elle pourrait confirmer cette fonction monétaire/financière.

La forme sous laquelle nous les retrouvons, en position fermée, indique en effet qu'ils ont été arrachés des « contenants » qu'ils assujettissaient. Ceci fait supposer qu'il était possible d'ouvrir d'un coup sec ces derniers, en maintenant fermement l'extrémité estampillée du scel entre la pouce et l'index, sans briser ou couper celui-ci puisque nous le retrouvons entier. Il faut donc supposer que le contenant utilisé était en matériau périssable, cuir souple très fin ou plus vraisemblablement tissu, du lin par exemple.

La présence à Saint-Bézard, d'un scel de Q. Iulius Priscus, jeté après avoir été utilisé, implique que des contenants, probablement des bourses ou des sacs, arrivaient au domaine où ils étaient ouverts. Étant donné que le poinçon à sceller, au même titre qu'un *signaculum* ou qu'un *anulus*, était un objet personnel « attaché » à son propriétaire, il faudrait donc convenir, en toute logique, que Priscus aurait envoyé depuis un endroit X — peut-être Béziers ou une agglomération plus lointaine où il passait une partie de son temps pour ses affaires — une bourse scellée, peut-être accompagnée d'une missive (également scellée mais, à la cire ?), à un personnage, chargé de gérer temporairement le domaine, en son absence.

La présence d'un scel sur une agglomération pourrait, à l'inverse indiquer que le porteur du poinçon aurait envoyé, depuis sa propriété rurale, une bourse à son *institor* ou à son affranchi, chargé de la gestion d'un atelier ou d'un commerce lui appartenant ou bien d'affaires commerciales plus larges dans lesquelles il était impliqué. En définitive, tout scel usagé trouvé en un lieu donné proviendrait nécessairement de l'extérieur ce qui induirait des mouvements de numéraires, qui pouvaient être pendulaires, ou pas.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de la présence du même scel CN•POMP• AP'R à Coudouloux (Roujan) et à Bétignan (Abeilhan). L'exemplaire de Coudouloux donne peut-être le nom de l'un des personnages qui en fut le propriétaire. Le fait que ce site ne soit pas une *villa* peut faire supposer que Cn. Pomp. Apr(ius) ou Apr(onius) ne résidait pas sur place et que cet établissement rural de rang modeste, siège d'un petit bien-fonds situé dans la vallée de la Peyne, relevait de son patrimoine foncier, révélant ainsi qu'il était peut-être multipropriétaire terrien. Peut-être que ce domaine était géré par un *vilicus* ou bien exploité par un fermier ou un *coloni*. On peut aussi supposer que cet objet s'est retrouvé à Coudouloux parce qu'il était lié au paiement d'un produit ou d'un service, acquitté par Cn.

naies pouvaient être cachetés (*signatus*) avec une bague-cachet qui imprime sur la cire, sa marque personnelle spécifique (Andreau 2001, 161).

Pomp. La présence de deux autres exemplaires à Bétignan n'indique pas nécessairement des relations entre les deux sites mais seulement que Cn. Pomp(...) y avait des intérêts/activités économiques et/ou qu'il y envoyait du numéraire. À tout le moins, la découverte de ces trois exemplaires sur un espace géographique aussi réduit implique que la propriété de celui-ci n'était guère éloignée.

La découverte de deux scels différents sur la riche *villa* d'Amilhac à Servian (J.-L. Espérou in Ugolini, Olive 2013, 508-509) est intéressante. Ces documents pourraient en effet livrer, chose exceptionnelle, les *tria nomina* de deux des propriétaires successifs de ce grand centre domanial occupé pendant toute l'Antiquité : A. et C. I(...) L(...); (...) IVL(ius) A(...). Compte tenu de l'initiale I du gentilice du premier texte et de la présence du gentilice IVL(ius) sur le second, on peut toutefois se demander si ces documents ne renverraient pas à une seule et même famille. Il faudrait alors se placer ici dans la même perspective que celle envisagée pour l'exemplaire de Saint-Bézard.

Si le cas de Saint-Bézard renvoie, vraisemblablement, à une action réalisée dans un cadre impliquant une relation hiérarchique, entre un *dominus* et un membre de sa *familia rustica*, il est probable également que des propriétaires terriens ayant des affaires ou des intérêts en commun pouvaient utiliser ce mode de transaction : pour le paiement d'une location de terre ou d'esclaves, une vente d'animaux ou de divers produits ou services. Évidemment, cette possibilité complique singulièrement la tâche de ceux qui voudraient identifier derrière les noms présents sur les scels, les propriétaires des *villae* sur lesquelles ils ont été trouvés. Les choses ne sont donc pas si simples. On peut toutefois considérer que la liste des noms actuellement connus livre un index d'acteurs économiques dont la plupart était des propriétaires ruraux de cette zone de Narbonnaise.

Cependant, il existe une autre possibilité, beaucoup plus simple et qui n'est pas antinomique d'ailleurs avec l'idée selon laquelle ces petits objets seraient liés au transport de numéraire d'un point à un autre, qui est celle de considérer que les scels étaient utilisés par leur propriétaire pour fermer en toute sécurité des sacs de monnaies, conservés dans leur *villa* ou « en ville », sur leur lieu de travail comme réserve monétaire. Jean Andreau, lors de son analyse des tessères nummulaires utilisées dans les milieux financiers italiens à la fin de l'époque républicaine et pendant le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., a abordé cette question, indépendamment de la question de la fonction de ces objets, et a rappelé « qu'il était d'usage de conserver des sommes de monnaie dans des sacs et de les sceller afin que personne n'y touche » (Andreau 2001, 160). Il s'appuie notamment sur le contenu de textes juridiques relatifs à cet usage, étudié par A. Petrucci dans son ouvrage *Mensam exercere. Studi sull'impresa finanziaria romana* (Petrucci 1991, 255, note 9).

De son côté, Jean-Jacques Aubert traitant du rôle du *vilicus*,

a souligné que le caractère périssable d'une grande partie des productions agricoles rendait nécessaire une vente au comptant régulière, générant du numéraire. La vente ou l'achat, la location, le prêt ou l'emprunt faisaient selon lui la réalité quotidienne de la vie de la campagne, même dans les exploitations les plus rudimentaires (Aubert 2004, 11 ; Aubert 1994, 8, note 30 et 30 et 169-175). Il se place ici dans la perspective d'une gestion déléguée à un préposé mais si c'est le *dominus* seul ou assisté d'un éventuel secrétaire, qui gère directement le domaine, cela ne modifie en rien ce schéma de fonctionnement.

Le besoin en numéraire d'une entreprise agricole telle que pouvait l'être une *villa* impliquait en effet la constitution de réserves financières, pour payer les dépenses quotidiennes, de main d'œuvre, d'équipement et de service extérieurs, mais aussi, pour la pratique du prêt à intérêt<sup>29</sup>. Dans cette perspective, le texte d'un scel retrouvé en contexte rural, dans l'emprise d'une *villa* pourrait alors renvoyer aux *tria nomina*, plus ou moins développées du propriétaire. Ayant constitué des réserves, dûment identifiées, enregistrées, étiquetées et scellées, celui-ci pouvait y puiser pour faire face à des dépenses, tirant alors sur le scel pour accéder à un stock de monnaies prêtes à être utilisées<sup>30</sup>. Une grande partie des scels usagés aurait été recyclée, certains perdus ou jetés, pour notre plus grand bonheur.

Toutefois, si nous acceptons cette proposition relative à l'utilisation des scels, un paradoxe demeure qui est lié à leur répartition géographique très restreinte. En effet, ils n'ont été découverts qu'en Narbonnaise occidentale, sur la frange sud-orientale de l'Aquitaine, dans le nord de la Tarraconaise ainsi qu'en Italie nord-orientale ce qui, à l'échelle de l'Empire est bien peu. Qu'en était-il ailleurs, en dehors de la zone géographique prise en compte, là où, dans l'état actuel des recherches, aucun scel n'a encore été signalé ? Une réponse envisageable est peut-être de considérer que dans la mesure où la pratique appartenait à la sphère privée et qu'il n'y avait probablement pas de norme imposée, il pouvait exister d'autres moyens de fermer ces réserves monétaires. Analysant les découvertes de boîtes à sceau faites dans la province de Bretagne, C. J. Andrews avait ainsi proposé il y a quelques années, que ces objets — dont la répartition dans l'Occident romain est par ailleurs très large — aient également été utilisés pour cet usage particulier (Andrews 2012, 80-98 et Andrews 2013)<sup>31</sup>.

29 Analysant la question de la *lex praepositionis* (cahier des charges) des *institores*, J.-J. Aubert avance qu'elle encadrerait, implicitement ou explicitement, la pratique du prêt à intérêt (Aubert 2004, 18) ce qui revient à affirmer que le propriétaire pouvait s'y livrer également, plus ou moins directement lorsqu'il gérait directement et sur place, son domaine.

30 Il est possible que les grands propriétaires aient eu recours à des *dispensatores*, c'est-à-dire des esclaves trésoriers contrôlant pour eux les flux de liquidité. Pour Gérard Minaud, « la *dispensatio* est une fonction de confiance absolue exercée par une seule personne à la fois, éventuellement assistée d'un *uicarius* » (Minaud 2005, 174-175).

31 Sur ces objets en alliage cuivreux, on consultera la base en ligne

## CONCLUSION

La richesse de l'épigraphie sur céramique et *instrumentum* de Saint-Bézard s'explique en partie par le fait que le complexe comprend un atelier de potiers. Elle renvoie à un usage local intense de l'écriture — « ce que les anglo-saxons désignent par le terme de « *craftsman's literacy* », par référence à une société dans laquelle la majorité des artisans spécialisés, par opposition aux ouvriers communs, sont capables de lire et d'écrire » (Aubert 2004, 18). Cependant, d'autres documents<sup>32</sup> tels les anneaux et les scels renvoient à des pratiques plus difficiles à appréhender, qui s'intègrent vraisemblablement dans la gestion de ce centre domanial d'époque julio-claudienne, désignée, à partir des sources anciennes, comme la *ratio dominica* ou la *ratio villiconis* (*ibid.*). Si une partie des noms présents sur les scels révèle vraisemblablement l'identité des propriétaires des *villae* sur lesquelles ils ont été trouvés, comme le montre parfaitement le cas de Saint-Bézard, d'autres pourraient se rattacher à des personnages extérieurs dont le bien-fonds, probablement proche, ne peut pas encore être localisé formellement en raison de la rareté des inscriptions lapidaires.

Un examen approfondi de la documentation concernant les scels, connus en Narbonnaise occidentale a abouti à proposer une hypothèse d'utilisation qui les associe à la gestion du numéraire notamment généré par les activités économiques des *villae* sur lesquelles ils ont été mis au jour. La bonne marche de ces entreprises rurales rendait en effet nécessaire l'existence de stocks d'argent frais dument étiquetés, probablement thésaurisés dans le bureau du maître.

Cependant, il est aussi probable que ces scels aient accompagné ces réserves monétaires lorsqu'elles quittaient le domaine pour être investies ailleurs, dans d'autres bien fonds ruraux, dans des activités qui se déployaient dans les agglomérations ou à partir de celles-ci ou bien encore dans des circuits commerciaux à plus large rayon. C'est

---

ARTEFACT© et en particulier la notice consacrée à la forme BTS-3004, justement en forme de bourse : M. Feugère, coll. Y. Bourrieau, M. Sonn, A. Carbone, A. Briand, A. Giraud, P. Defaix, Boîte à sceau en forme de bourse (Artefacts : BTS-3004) <http://artefacts.mom.fr/result.php?id=BTS-3004>

32 Il est évident que se trouvaient aussi dans les *villae* des documents écrits sur des supports en matériaux périssables bien plus difficiles à appréhender pour les archéologues qui travaillent en général en contexte terrestre sec : archives écrites sous la forme de rouleaux de papyrus ou de fines feuilles de bois sur lesquels on écrit à l'encre ; codex composés de tablettes de cire reliées ensemble pouvant notamment former le *Codex accepti et expensi*, registre tenu par les pères de famille romains, et contenant des indications sur leur patrimoine et sur les opérations relatives à celui-ci (Andreau 2001, 286 ; en dernier lieu Minaud 2005, 63-68, 120 et 139). Par ailleurs, selon Ulpien (*dig.*, L, XV, 4), cité par G. Minaud, chaque exploitation agricole devait disposer d'une *forma censualis* mentionnant les productions des dix dernières années, ce qui implique la conservation de ces données dans des registres de comptes (*ibid.*, 327), indexés et archivés dans un meuble du *tablinum*.

peut-être ce que montrent les exemplaires d'Ampurias, et plus particulièrement le scel de L. Volteilius, producteur d'amphores vinaires en Tarraconaise qui, à travers ses affranchis, prenait aussi une part active au commerce du vin léétanien transitant par Narbonne avant d'être acheminé vers Toulouse et Bordeaux. On peut estimer que des sacs de numéraire circulaient dans les campagnes, entre les *villae*, pour des paiements divers mais aussi vers les agglomérations. Ils assuraient le bon fonctionnement de l'économie locale et régionale ce qui laisse supposer, si l'on accepte notre hypothèse d'utilisation de ces objets, que la monétarisation était peut-être plus importante qu'on ne le suppose, du moins entre la fin de la République et le II<sup>e</sup> s.<sup>33</sup>. Finalement, ce qu'il est possible d'entrevoir grâce aux contextes de découverte et aux activités des rares personnages identifiés s'insère manifestement dans un horizon économique d'une certaine ampleur.

Cet article est rattaché au programme Economie et EXploitation des milieux en NARBonnaise Centrale pendant le Haut-Empire du LabEx ARCHIMEDE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

## Remerciements

**Fanette Laubheimer** (CNRS, ARSCAN Paris-Nanterre), **Stéphanie Raux** (Inrap, UMR5140 ASM Montpellier) et **Élise Marlière** (ANTIQUARIVM - Arqueologia & Patrimoni), m'ont permis de faire figurer dans cet article les informations inédites relatives au scel de Sallèles-d'Aude. **Julien Bohny**, responsable d'opérations et de recherches et **Cyril Bazillou** (Société d'archéologie préventive *Archeodunum SA*) m'ont transmis les données concernant les scels également inédits de Castelnaudary. **Philippe Gruat** (Chef du service archéologique du département de l'Aveyron) m'a fourni le pdf de l'article de Jean Pujol publié en 1998 et a « interrogé » ses fichiers, malheureusement sans succès, pour déterminer si d'autres exemplaires de scels avaient été identifiés dans le territoire des Rutènes d'Aquitaine. **Ambroise Lassalle**, Conservateur du Patrimoine au musée *Narbo Via* m'a libéralement communiqué l'existence des deux scels inédits conservés dans les collections narbonnaises et m'a reçu sur place pour les examiner et les photographier. **Gaël Piquès** (dir. fouille programmée de Lattes) et **Nasrine Anwar** (Ater de l'Université de Montpellier 3, étude des petits objets) m'ont donné toutes les informations sur le probable exemplaire de Lattes et m'ont autorisé à signaler son existence. Je dois à **Stéphanie Raux** les références de

---

33 Voir sur cette question le résumé de Martin 2018, 598-600, des deux thèses en présence : rareté des monnaies dans les campagnes selon M. Crawford ou amples diffusion et usage selon C. Howgego et al. Pour un bilan sur la circulation monétaire du Haut-Empire en Narbonnaise centrale, en contexte rural, se reporter à Berdeaux-Le-Brazidec 2014 qui plaide plutôt pour une monétarisation importante de l'économie rurale.

C. J. Andrews sur l'interprétation des boîtes à sceau et à **Isabelle Bertrand** (Musée de Chauvigny) les pdf de ces publications.

Que tous soient remerciés pour leur aide et leur générosité. Merci également à **Jordan Latournerie**, membre de l'équipe d'encadrement des fouilles d'Aspiran et responsable du traitement et de l'inventaire du petit mobilier pour son travail de stabilisation/restauration du scel de Quintus et pour les clichés de cet objet.

**Jean-Jacques Aubert** (prof. de philologie classique et d'Histoire ancienne à l'Université de Neuchâtel, Suisse) et **Jean Andreau** (dir. d'Études à l'EHESS-Paris) sur les travaux desquels je me suis en partie appuyé pour tenter de déterminer la fonction des scels ont relu cet article et m'ont fait bénéficier de leurs remarques et corrections, ce dont je leur suis très reconnaissant. Les erreurs qui subsisteraient ne seraient que de mon fait.

Un grand merci enfin à **Michel Feugère** qui, sans connaître le but de mes questions (mais tentant, tout de même, d'en savoir plus...) et avec sa générosité habituelle, a donné des informations précieuses pour la réalisation de cet article qui lui est offert en gage de mon amitié et de mon estime.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles et monographies publiés, thèses

**Adam 2012** : J.-P. Adam, *La maison romaine*. Arles 2012.

**Andreau 1974** : J. Andreau, *Les affaires de Monsieur Jucundus*. Rome 1974.

**Andreau 2001** : J. Andreau, *Banque et affaires dans le monde romain. IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* Paris 2001.

**Andrews 2012** : C. J. Andrews, *Roman Seal-Boxes in Britain*, (British Archaeological Reports), British Series 567. Oxford 2012.

**Andrews 2013** : C. J. Andrews, Are Roman Seal-Boxes Evidence for Literacy ? *Journal of Roman Archaeology* 26, 2013, 423-438.

**Aubert 1994** : J.-J. Aubert, *Business Managers in Ancient Rome. A social and economic study of institores, 200 BC — 250 AD*. Leiden, New-York, Köln 1996.

**Aubert 2004** : J.-J. Aubert, De l'usage de l'écriture dans la gestion d'entreprise à l'époque romaine. In : J. Andreau, J. France, S. Pittia dir., *Mentalités et choix économiques des Romains 2*. Bordeaux 2004, 127-147.

**Bats 2011** : M. Bats, Témoignages d'activités artisanales :

les étiquettes en plomb de l'Espace Mangin à Fréjus. In : M. Pasqualini éd., *Fréjus romaine. La ville et son territoire. Agglomérations de Narbonnaise, des Alpes Maritimes et de Cisalpine à travers la recherche archéologique, Actes du 8<sup>e</sup> colloque historique de Fréjus, 8-10 octobre 2010*. Antibes/Juan-les-Pins 2011, 147-156.

**Benquet 2018** : L. Benquet, Les premières importations de vin espagnol dans le sud-ouest de la Gaule. In : *Actes du Congrès international de la SFECAG, Reims, 10-13 mai 2018*. Marseille 2018, 519-526.

**Berdeaux-le-Brazidec 2014** : M.-L. Berdeaux-le-Brazidec, La circulation monétaire dans les campagnes du Languedoc à l'époque gallo-romaine : une première approche. In : X. Deru, R. Gonzalez-Villaescusa dir., *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine, Actes du X<sup>e</sup> congrès de l'association AGER, Lille 4-6 avril 2012, Revue du Nord, hors-série n° 21, 2014, 277-289*.

**Bergé 1990** : A. Bergé, Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique, *Cahiers d'Archéologie subaquatique IX*, 131-201.

**Bonsangue 2006** : M.-L. Bonsangue, Des affaires et des hommes : entre l'emporion de Narbonne et la Péninsule ibérique (1<sup>er</sup> siècle a.C. - 1<sup>er</sup> siècle p.C.). In : A. Caballos Rufino, S. Demougin dir., *Migrare. La formation des élites dans l'Hispanie romaine*. Bordeaux 2006, 15-68.

**Brulet et al. 2010** : R. Bruley, F. Vilvorder, R. Delage, *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques. La vaisselle à large diffusion*. Turnhout 2010.

**Brun 2005** : J.-P. Brun, *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*. Paris 2005.

**Brun, Borréani 1999** : J.-P. Brun, M. Borréani, *Le Var. Carte Archéologique de la Gaule 83/1, 2 vol.* Paris 1999.

**Buffat 2011** : L. Buffat, *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise, MAM 29*, Lattes 2011.

**Buonopane 2014** : A. Buonopane, Senatores in signaculis : primi risultati di una ricerca in corso. In : M. Letizia Caldelli, G. Luca Gregori dir., *Epigrafia e ordine senatorio, 30 anni dopo, Titvli X*. Rome 2014, 545-557.

**Carrato 2017** : Ch. Carrato, *Le dolium en Gaule Narbonnaise (I<sup>er</sup> a.C.-III<sup>e</sup> S. p.C.). Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale* (Ausonius Mémoires 46). Bordeaux 2017.

**Cébeillac-Gervasoni 1998** : Cébeillac-Gervasoni, *Les magistrats des cités italiennes, de la Seconde Guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie* (Bibl. des Écoles Française d'Athènes et de Rome 290). Rome 1998.

**Chalon 2013** : M. Chalon, Les limites de la Cité de Béziers d'après les diocèses. In : D. Ugolini, Ch. Olive avec la

coll. d'E. Gomez, *Béziers, Carte Archéologique de la Gaule 34/4*. Paris 2013, 66-73.

**Christol 2003** : M. Christol, Le patrimoine des notables en Gaule méridionale : apports et limites de l'épigraphie, *Histoire et sociétés rurales*, 19, 2003, I, 135-150.

**Christol 2010** : M. Christol, *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* Paris 2010.

**Christol 2011** : M. Christol, Données nouvelles de l'épigraphie amphorique sur les relations entre Narbonne et l'Ampurdan. Les caractéristiques d'une dynamique économique. In C. Sanchez, M.-P. Jézégou dir., *Espaces littoraux et zones portuaires de Narbonne et sa région dans l'Antiquité*, MAM 28. Lattes 2011, 229-236.

**Christol, Fédière 2014** : M. Christol, G. Fédière, L'activité artisanale dans le territoire de la colonie romaine de Béziers : l'atelier de Troilus / T. Fanius Troilus, *RAN* 47, 2014, 63-77.

**Christol, Plana Mallart 1998** : M. Christol, R. Plana Mallart, De la Catalogne à Narbonne : épigraphie amphorique et épigraphie lapidaire. Les affaires de Veiento. In : G. Paci éd., *Epigrafia romana in area adriatica, Actes de la IX<sup>e</sup> rencontre franco-italienne sur l'épigraphie du monde romain, Macerata, 10-11 novembre 1995*. Macerata 1998, 273-302.

**Colin et al. 2007** : M.-G. Colin, L. Schneider, L. Vidal avec la participation de M. Schwaller, Roujan-Medilium (?), de l'Antiquité au Moyen-Age. De la fouille du quartier des sanctuaires à l'identification d'une nouvelle agglomération de la cité de Béziers, *RAN* 40, 2007, 117-193.

**Corbeel 2018** : S. Corbeel, *Les producteurs de matériaux de construction en terre cuite et d'amphores en Gaule Narbonnaise. L'apport des estampilles à la connaissance des structures socio-économiques d'une province romaine (I<sup>er</sup> s. av.-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, 2 vol. Université Paul Valéry-Montpellier 3, décembre 2018.

**Dellong et al. 2002** : E. Dellong avec la coll. de D. Moulis, J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais, Carte Archéologique de la Gaule 11/1*. Paris 2002.

**Depeyrot et al. 1986** : G. Depeyrot, M. Feugère, P. Gauthier, Prospections dans la moyenne vallée de l'Hérault. Monnaies et petits objets, *Archéologie en Languedoc*, 1986 (4), 113-163.

**Des Boscs 2004** : F. des Boscs, La richesse des aristocraties de Bétique et de Tarraconaise (50 av. J.-C. - fin du II<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C.) : essai de synthèse, *Gerión*, 22, núm. 1, 305-353.

**Durand 2007** : B. Durand, Étude d'une vaste fosse augustéenne de l'atelier de Dourbie (Aspiran, Hérault). In : *Actes du congrès international de la SFECAG, Langres, 17-20 mai 2007*. Marseille 2007, 429-444.

**Etienne, Mayet 2000** : R. Etienne, F. Mayet, *Le vin hispanique*. Paris 2000.

**Fabre 1981** : G. Fabre, Libertus. *Recherches sur les rapports patron-affranchis à la fin de la République romaine*. Coll. EFR 50. Rome 1981.

**Feugère 2008** : M. Feugère, Plaidoyer pour la « petite épigraphie » : l'exemple de la cité de Béziers. In : R. Häussler dir., *Romanisation et épigraphie. Études interdisciplinaires sur l'acculturation et l'identité dans l'Empire romain* (Archéologie et Histoire Romaine 17). Montagnac 2008, 139-154.

**Feugère, Mauné 2005** : M. Feugère, S. Mauné, Les *signacula* de bronze en Gaule Narbonnaise, *RAN* 38, 2005, 437-458.

**Fiches, Veyrac 1996** : J.-L. Fiches, A. Veyrac, *Nîmes, Carte Archéologique de la Gaule 30/1*. Paris 1996.

**Frei Stolba 2011** : R. Frei Stolba, Les étiquettes en plomb : des documents de l'écriture au quotidien. In : M. Corbier, J.-P. Guilhembet dir., *L'écriture dans la maison romaine*. Paris 2011, 2011, 331-343.

**Gayraud 1981** : M. Gayraud, *Narbonne antique, des origines à la fin du III<sup>e</sup> siècle*, suppl. 8 à la *RAN*. Paris 1981.

**Genin 2007** : M. Genin dir., *La Graufesenque (Millau, Aveyron), Vol. II, sigillées lisses et autres productions*. Bordeaux 2007.

**Genin et al. 2002** : M. Genin, B. Hoffmann, A. Vernhet, Les productions anciennes de la Graufesenque. In : M. Genin, A. Vernhet dir., *Céramiques de la Graufesenque et autres productions d'époque romaine. Nouvelles recherches. Hommages à Bettina Hoffmann* (Archéologie et Histoire Romaine 7). Montagnac 2002, 45-104.

**Genin, Schaad 2007** : M. Genin, D. Schaad, Conclusion générale. In : M. Genin dir., *La Graufesenque (Millau, Aveyron), Vol. II, sigillées lisses et autres productions*. Bordeaux 2007, 351-354.

**Genty 1986** : P.-Y. Genty, Aspiran. In : C. Bémont, J.-P. Jacob, *La terre sigillée gallo-romaine* (DAF n°6). Paris 1986, 113-116.

**Genty, Fiches 1978** : P.-Y. Genty, J.-L. Fiches, L'atelier de potiers gallo-romains d'Aspiran (Hérault), Synthèse des travaux de 1971 à 1978, *Figlina* 3, 1978, 71-92.

**Gilles 2016** : A. Gilles, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence (II<sup>e</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)* (Archéologie et Histoire Romaine 34). Autun 2016.

**Gruat et al. 2011** : Ph. Gruat, J.-M. Pailler, D. Schaad dir., *Les Rutènes. Du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 a.C. - 100 p.C.)*, Actes du colloque de Rodez et Millau (Aveyron), 15-17 novembre 2007, *Aquitania*, suppl. 25. Bordeaux 2011.

**Gruat, Marty 2003** : Ph. Gruat, G. Marty dir., *Vivre et mourir à Segodunum durant l'Antiquité : les enseignements des fouilles de « Notre Dame du Bon Accueil » à Rodez (Aveyron)*. Montrozier 2003.

**Járrega 2015** : R. Járrega, Anforas vinarias en el este de la *Hispania Citerior* en época tardorrepública (siglo I a.C.): epigrafía anfórica y organización de la producción, *Spal* 24, 2015, 77-98.

**Laubenheimer 2001** : F. Laubenheimer, L'atelier de Sallèles d'Aude et son évolution dans le temps. In : F. Laubenheimer dir., *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude, 27 et 28 septembre 1996*. Besançon 2001, 11-24.

**Laubenheimer, Tarpin 1993** : F. Laubenheimer, M. Tarpin, Un *pagus* à Sallèles d'Aude ? Essai sur les *pagi* de Narbonnaise, *RAN* 26, 1993, 259-276.

**Leveau 2013** : Ph. Leveau, Villas et aristocraties municipales dans les cités d'Arles, de Glanum, d'Aix et de Marseille. In : J.-L. Fiches, R. Plana-Mallart, V. Revilla Calvo dir., *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*. Montpellier 2013, 269-280.

**Kajanto 1965** : I. Kajanto, *The latin cognomina*. Helsinki-Helsingfors 1965.

**Martin 1971** : R. Martin, *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*. Paris 1971.

**Martin 1974** : R. Martin, « *Familia rustica* » : les esclaves chez les agronomes latins. In : *Actes du colloque 1972 sur l'esclavage, Groupe de recherche sur l'esclavage dans l'antiquité, Besançon, 2-3 mai 1972*. Besançon 1974, 267-297.

**Martin 2018** : S. Martin, Peut-on quantifier le développement économique de la Gaule ? In : M. Reddé dir., *Gallia Rustica 2. Les campagnes du nord-est de la Gaule de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (Ausonius, Mémoires 50)*. Bordeaux 2018, 585-610.

**Mathieu et al. 2010** : N. Mathieu, B. Rémy, H. Desaye, Ph. Leveau, Épigraphie, architecture et économie dans les villes et agglomérations secondaires des Gaules, des Germanies et des provinces alpines. Recherches sur quelques mots. In : R. Bedon éd., *Macella, Tabernae, Portus. Les structures matérielles de l'économie en Gaule romaine et dans les régions voisines, Caesarodunum*, XLIII- XLIV, 2009-2010, 325-357.

**Mauné 1998** : S. Mauné, *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), II<sup>e</sup> s. av.-VI<sup>e</sup> s. ap. J.-C.* (Archéologie et Histoire romaine 1). Montagnac 1998.

**Mauné 2003** : S. Mauné, La villa gallo-romaine de Vareilles à Paulhan (Hérault, fouille A75) : un centre domanial du Haut-Empire spécialisé dans la viticulture ? In : S. Lepetz, V. Matteredir., *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes gallo-romaines. Matières premières et produits transformés, Actes du VI<sup>e</sup> colloque international d'AGER, Compiègne, 5-7 juin 2002, Revue Archéologique de Picardie* 2003, n°1-2, 309-337.

**Mauné 2010** : S. Mauné, La villa de *Quintus Iulius Pri(...)* à Aspiran (Hérault) : un centre domanial de Gaule Narbonnaise. In : *Actes du XVI<sup>e</sup> congrès de l'Association Guillaume Budé, « L'Homme et la Science », Université Montpellier III/Paul Valéry, 1<sup>er</sup>-4 septembre 2008, Pallas* 84, 2010, 111-143.

**Mauné 2012** : S. Mauné, Un timbre de Q. Iulius Theophilus sur Pascual 1 de Tarraconaise à Aspiran (Hérault). Un nouvel indice des liens économiques entre les provinces de Tarraconaise et de Narbonnaise au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. ? In : S. Mauné, Ch. Carrato dir., *Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault)*. Dossier scientifique collectif, *RAN* 45, 2012, 143-164.

**Mauné à par.** : S. Mauné, Fonctions et usages des *signacula* en bronze en Gaule Narbonnaise. Nouvelles propositions et perspectives, à par.

**Mauné, Abauzit 2005** : S. Mauné, P. Abauzit, À propos de quelques timbres sur amphores Gauloise 4 de la basse vallée de l'Hérault, récemment publiés, *Instrumentum* 22, Décembre 2005, 32-36.

**Mauné, Carrato 2012** : S. Mauné, Ch. Carrato, Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Fondation et genèse. In S. Mauné, Ch. Carrato dir., *Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault)*. Dossier scientifique collectif, *RAN* 45, 2012, 21-38.

**Mauné, Carrato 2013** : S. Mauné, Ch. Carrato et coll., La boulangerie de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault), Un exemple d'espace culinaire domanial en Narbonnaise centrale. In : S. Mauné, N. Monteix, M. Poux dir., *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, actes de la table-ronde d'Aspiran, 13-14 octobre 2011, Gallia* 70.1, 2013, 165-190.

**Mauné, Duperron 2012** : S. Mauné, G. Duperron avec la coll. de B. Favennec, Un lot de céramiques et d'amphores des années 10 ap. J.-C. mis au jour à Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). In : S. Mauné, Ch. Carrato dir., *Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault)*. Dossier scientifique collectif, *RAN* 45, 2012, 111-142.

- Mauné, Trintignac 2011** : S. Mauné, A. Trintignac, La poix des Gabales et des Rutènes. Une matière première vitale pour la viticulture de Narbonnaise centrale durant le Haut-Empire. In : Ph. Gruat, J.-M. Pailler, D. Schaad dir., *Les Rutènes, du peuple à la cité. De l'indépendance à l'installation dans le cadre romain (150 av.-200 ap. J.-C.)*, Actes du colloque de Rodez/Millau, 15-17 novembre 2007 (suppl. Aquitania). Bordeaux 2011, 367-395.
- Mauné et al. 2006** : S. Mauné, R. Bourgaud, J. Lescure, Ch. Carrato et C. Santran, Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.). In : *Actes du Congrès International de la SFECAG, Pézenas, 25-28 mai 2006*. Marseille 2006, 157-188.
- Minaud 2005** : G. Minaud, *La comptabilité à Rome. Essai d'histoire économique sur la pensée comptable commerciale et privée dans le monde antique romain*. Lausanne 2005.
- Miró 1988** : J. Miró, *La producción de ánforas romanas en Catalunya. Un estudio sobre el comercio del vino de la Tarraconense (siglos Ia C.-I d. C.)*, BAR Int. Ser. 473, Oxford 1988.
- Oxé, Comfort 1968** : A. Oxé, H. Comfort, *Corpus Vasorum Arretinorum. A catalogue of the signatures, shapes and chronology of italian sigillata*. Bonn 1968.
- Pascual Guash 1977** : R. Pascual Guash, Las anforas de Layetania. In : *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du Colloque de Rome, 27-29 mai 1974. Rome 1977, 45-96.
- Passelac 1999** : M. Passelac, Carcassonne romaine : observations sur l'organisation urbaine et ses abords, *Bull. de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, Tome XCIX, 1999, 45-59.
- Passelac 2002** : M. Passelac, *Eburomagus*, Bram (Aude). In : J.-L. Fiches dir., *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, vol. I, MAM 14. Lattes 2002, 183-199.
- Passelac 2019** : M. Passelac, Carcassonne, de l'oppidum protohistorique à l'Antiquité, *Histoire*, h. s. 56, De l'Antiquité à nos jours, juillet 2019, 18-23.
- Olesti Vila, Carreras Monfort 2013** : O. Olesti Vila, C. Carreras Monfort, Le paysage social de la production vitivinicole dans l'ager *Barcinonensis* : esclaves, affranchis et institores, *Dialogues d'histoire ancienne*, 39/2-2013, 147-189.
- Ournac, Passelac, Rancoule 2009** : P. Ournac, M. Passelac, G. Rancoule, *L'Aude 11/2, Carte Archéologique de la Gaule*. Paris 2009.
- Pena, Barreda 1997** : M. J. Pena, A. Barreda, Productores de vino del nordeste de la Tarraconense. Estudios de algunos nomina sobre ánforas Laietania, *Faventia* 19-2, 1997, 51-73.
- Petrucci 1991** : A. Petrucci, *Mensam exercere. Studi sull'impresa finanziari romana (II sec. A. C.-metà del III sec. D. C.)*. Naples 1991.
- Pujol 1998** : J. Pujol, La villa romaine de Raujolles (Creissels), *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, n°12, 1998, 147-166.
- Py dir. 1993** : M. Py dir., *Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av.-VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) en Méditerranée nord-occidentale*, Lattara 6. Lattes 1993.
- Sanchez 2009** : C. Sanchez, *Narbonne à l'époque tardo-républicaine. Chronologies, commerce et artisanat céramique* (suppl. 38 à la RAN). Montpellier 2009.
- Scrinzi 2014** : M. Scrinzi, *Archéologie de la vallée du Vidourle : dynamique spatio-temporelle du peuplement de l'âge du Fer à l'an Mil*. Thèse de doctorat, Université Paul Valéry-Montpellier 3, Montpellier 2014.
- Solin, Salomies 1988** : H. Solin, O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominum latinorum*. Hildesheim 1988.
- Tran 2013** : N. Tran, *Dominus Tabernae. Le statut de travail des artisans et des commerçants de l'Occident romain (I<sup>er</sup> siècle av.-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)* (BEFAR 360). Rome 2013.
- Ugolini, Olive 2012** : D. Ugolini, Ch. Olive avec la coll. d'E. Gomez, *Béziers, Carte Archéologique de la Gaule*, 34/4. Paris 2012.
- Ugolini, Olive 2013** : D. Ugolini, Ch. Olive, *Le Biterrois, Carte Archéologique de la Gaule*, 34/5. Paris 2013.
- Rapport de fouille inédits, mémoires de Master**
- Bonhy dir. 2015** : J. Bonhy, *Castelnaudary (Aude), PRAE Nicolas Appert-Bartissol, Rapport d'Opération d'Archéologie Préventive*, Archeodunum, Chaponnay, juillet 2015, 4 vol. Inédit.
- Leger 2010** : Cl. Leger, *Inventaire du petit mobilier de la fouille programmée de Saint-Bézard (I<sup>er</sup>-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, Aspiran (Hérault), 2005-2009, Mémoire de Master 1 d'Archéologie, Université Paul Valéry-Montpellier 3, mai 2010. Inédit.
- Lescure 2009** : J. Lescure, *Les potiers de sigillée augusto-tibérienne du sud de la Gaule à travers les estampilles découvertes sur l'atelier de Dourbie-Saint-Bézard (Aspiran)*, Mémoire de Master 2 d'Archéologie, Université Paul Valéry-Montpellier 3, juin 2009. Inédit.

**Manniez 2017** : Catalogue du petit mobilier, in J.-Y. Breuil, B. Houix dir., *Nîmes, Parking Jean Jaurès. Histoire d'un quartier de Nemausus*, Tome III, vol. 5. Nîmes, janvier 2017, 183-245. Inédit.

**Mauné et al. dir. 2009** : S. Mauné, Ch. Carrato, B. Durand dir., *Atelier de potiers gallo-romain et villa de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault), Rapport annuel 2009 de fouille programmée*. Lattes-Montpellier décembre 2009. 2 vol. Inédit.

**Mauné, Carrato dir. 2019** : S. Mauné, Ch. Carrato dir., *Saint-Bézard (Aspiran, Hérault), une villa vinicole d'époque romaine en Narbonnaise centrale (I<sup>er</sup> s.-V<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), Rapport annuel 2019 de fouille programmée*. Montpellier janvier 2020. 1 vol. Inédit.